



REPUBLIQUE DU BENIN



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE
L'EDUCATION
(DPSE)

Mémoire de Maîtrise en Psychologie

Option : Psychologie de la Vie Sociale et Professionnelle

**L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL
ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES
FILLES-MERES** : Cas reçus par les Sœurs Salésiennes
du Foyer Don Bosco de Zogbo (Cotonou).

REALISE PAR :

Clément AKPAKLA

Laurenda AÏNA

SOUS LA DIRECTION DE :

Denis AMOUSSOU-YEYE

Maître-assistant des Universités (CAMES)

Directeur de recherche au CEFORP

Année Académique 2012-2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : FONDEMENTS THEORIQUES.....	4
I- Problématique.....	4
1.1- Enoncé du problème et question de recherche.....	4
1.2- Hypothèses et Objectifs.....	6
1.3- Clarification conceptuelle.....	6
1.4- Théorie de référence	16
II- Revue de littérature	19
CHAPITRE II : CADRE D'ETUDE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	24
2.1- Cadre d'étude.....	24
2.2- Démarche méthodologique.....	29
CHAPITRE III : PRESENTATIONS DES RESULTATS.....	33
3.1- Variables sociodémographiques.....	33
3.2- Variables spécifiques aux filles-mères.....	36
3.3- Variables spécifiques aux encadreurs sociaux.....	49
CHAPITRE IV : DISCUSSION, SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS.....	52
4.1- Discussion.....	52
4.2- Suggestions.....	63
4.3- Recommandations.....	66
CONCLUSION.....	71
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	74
ANNEXES.....	76
TABLE DES MATIERES.....	82

DEDICACE

- A vous jeunes filles-mères, ne vous laissez pas emporter par le désespoir. Sachez la place que vous occupez dans votre famille, dans votre pays et dans le monde car votre participation est la fondation du monde de demain.

Clément AKPAKLA

- A vous mes parents pour toute l'affection et la sollicitude dont j'ai été l'objet. Ensemble, nous avons traversé, sourire aux lèvres, les prés d'herbe fraîche, mais aussi les rudes déserts de la vie, les larmes aux yeux. Entrevoyez par ce modeste travail, le printemps de vos espérances.

Laurenda AÏNA

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements s'adressent :

- ✓ au Professeur Denis AMOUSSOU-YEYE, pour avoir accepté de diriger ce travail malgré ses multiples sollicitations;
- ✓ à tous les professeurs du département de Psychologie et des Sciences de l'Education, en particulier ceux de l'option Psychologie de la vie Sociale et du Milieu Professionnel, qui se sont beaucoup sacrifiés pour notre formation académique ;
- ✓ à la Sœur Marie Antonietta MARCHESE, responsable de la congrégation des Sœurs Salésiennes au Bénin, à madame Elena MELANI, Coordonnatrice de la Maison de l'Espérance des Sœurs Salésiennes, et Bertille PIANET, Coordonnatrice de la Maison du Soleil, le Foyer des filles-mères, pour leur contribution dans ce travail.
- ✓ à madame Huguette BEHANZIN pour ces conseils et son soutien indéfectible
- ✓ aux messieurs Timothée KPOBADAGNI et Modeste VIGAN pour leur soutien tant affectif, moral que financier;
- ✓ aux frères et sœurs Anicet, Nina, Bilma, Prisque et Marie-Bénédicte AÏNA, pour leurs conseils et leur soutien indéfectible.
- ✓ à tous les collègues de la 2^{ème} et 3^{ème} promotion pour tous ces moments agréables passés ensemble.
- ✓ aux autorités de l'OCPM pour leurs nombreux conseils, et leur constante disponibilité à nous fournir les diverses informations dont nous avons besoin.
- ✓ Enfin, aux encadreurs sociaux des Sœurs salésiennes qui ont accepté de participer à cette recherche.
- ✓ à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail et dont nous n'avons pas mentionné les noms ici. Nous vous sommes reconnaissants.

SIGLES ET ABREVIATIONS

BPM	: Brigade de Protection des Mineurs
CAMES	: Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CBRST	: Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique
CCF	: Centre Culturel Français
CEFOP	: Centre de Formation et de Recherche en matière de Population
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CNHU/HKM	: Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou MAGA
CNP-J	: Centre National Psychiatrique de Jacquot
CPS	: Centre de Promotion Sociale
DPSE	: Département de Psychologie et des Sciences de l'Education
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
IFC	: Institut Français de Cotonou
IFMA	: Institut des Filles de Marie Auxiliatrice
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
ME	: Maison de l'Espérance
MESRS	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MS	: Maison du Soleil
OCPM	: Office Central de Protection des Mineurs
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
SIDA	: Syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TV	: Télévision
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UNESCO	: Fonds des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	: Fonds de Nations Unies pour l'Enfance
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET GRAPHES

A- LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Répartition des enquêtées selon qu'elles aient informé ou non l'entourage sur la grossesse.....	37
<u>Tableau 2</u> : Les réponses des sujets concernant la façon dont ils sont arrivés à la Maison du Soleil	42
<u>Tableau 3</u> : Propositions des sujets sur ce qu'il faut ajouter au centre pour un meilleur séjour.....	44
<u>Tableau 4</u> : Répartition des enquêtées selon les raisons pour lesquelles elles n'ont pas consulté un psychologue.....	45
<u>Tableau 5</u> : Répartition des enquêtées en fonction des ressentiments, difficultés et troubles psychologiques après la survenue de la grossesse.....	46
<u>Tableau 6</u> : Répartition des enquêtées selon les raisons de changement après l'abus sexuel.....	46
<u>Tableau 7</u> : Quelques propositions de solutions pour éviter les rechutes des filles mères.....	50
<u>Tableau 8</u> : Les difficultés rencontrées lors de la prise en charge.....	51

B- LISTE DES FIGURES

<u>Figure 1</u> : Répartition des filles-mères interrogées selon leur ethnie.....	34
<u>Figure 2</u> : Activités exercées par les sujets avant d'entrer au centre.....	35
<u>Figure 3</u> : Qualité des relations des enquêtées avec leurs parents.....	38
<u>Figure 4</u> : Nature des rapports avec l'entourage familial pendant la grossesse.....	39
<u>Figure 5</u> : Sources des conflits.....	40
<u>Figure 6</u> : Critique des sujets en ce qui concerne le système de formation.....	44

Figure 7 : Souhait des sujets pour un bon déroulement de la réinsertion sociale au centre.....45

Figure 8 : Sources de motivation des encadreurs des filles-mères.....49

C- LISTE DES GRAPHES

Grappe 1 : Répartition des filles - mères interrogées selon leur âge au moment de la survenue de la grossesse33

Grappe 2 : Répartition des enquêtées selon le niveau d'instruction.....35

Grappe 3 : Répartition des enquêtées selon les causes ayant occasionné la grossesse36

Grappe 4: Répartition selon la typologie familiale des parents des enquêtées37

Grappe 5 : Réactions des parents par rapport à la grossesse de leur fille mineure.....38

Grappe 6 : Sources de subsistance des filles - mères et leur enfant.....38

Grappe 7 : Principaux agents des conflits avec la fille-mère.....39

Grappe 8 : Modes de résolution des conflits.....40

Grappe 9 : Formations voulues par les sujets.....42

Grappe 10 : Les activités exercées par les sujets au centre.....43

Grappe 11 : Répartition des activités de réinsertion sociale organisées au niveau du centre pour la prise en charge.....50

RESUME

Le phénomène fille-mère n'est pas un fait récent. Il est vieux de plusieurs années. Mais il prend une ampleur considérable chez nous à cause de la crise socioéconomique que connaît notre pays.

Bien que les filles-mères soient abandonnées à leur triste sort, il y a des structures qui œuvrent pour la réinsertion sociale et professionnelle de certaines d'entre elles. Toutefois, la complexité de leur situation exige des actions concertées de tous les acteurs de ce domaine pour un meilleur accompagnement psychosocial et une insertion professionnelle réussie.

Mots clés : fille-mère, réinsertion sociale et professionnelle, accompagnement psychologique.

ABSTRACT

The girl-mother phenomenon is not a recent fact. He is old of several years. But he takes a considerable size at home because of the socio-economic crisis that our country knows.

Although the girls-mothers are abandoned to their sad fate, there are the structures that work for the social rehabilitation and professional of some among them. However, the complexity of their situation requires actions devised of all actors of this domain for a better psychosocial accompaniment and a successful professional insertion.

Key words: girl-mother, social rehabilitation and professional, psychological accompaniment

INTRODUCTION

La crise économique qui sévit depuis des années dans le monde voit ses effets décuplés dans les pays en développement. L'urbanisation galopante des principales villes de ces pays, la croissance démographique qui défie toutes les planifications, l'exode rural, les transformations historiques et socio-économiques et les bouleversements occasionnés par la révolution industrielle ne laissent pas le temps aux décideurs d'intervenir bien que certains de ces événements soient prévisibles.

Les gouvernements de ces pays réagissent souvent à retardement pour tenter de freiner sinon d'éliminer les effets pervers de cette crise. La plupart du temps, ils manquent de moyens, mais aussi de volonté politique. Faut-il souligner que les femmes et les enfants, particulièrement les filles, subissent de façon plus dramatique les conséquences de ces affres. Actuellement, le constat fait est que les enfants, de plus en plus nombreux, constituent le quart monde de ces populations déjà fortement handicapées. (UNICEF, 2009).

Ces enfants qui, n'ont pas encore droit à la parole, forment une "minorité silencieuse" sans cesse grandissante. Parler de minorité peut paraître un euphémisme quand on sait qu'au Bénin, par exemple, les enfants de moins de quinze (15) ans représentent environ 50% de la population (INSAE). C'est pourquoi ce serait un suicide collectif de continuer à réduire au silence ce groupe social investi du rôle de dépositaire des espoirs et des succès de l'avenir. Malheureusement, l'on se préoccupe peu de la situation des enfants et plus particulièrement de celle des filles qui ne cesse de se dégrader. On peut noter au sein de la population béninoise :

- une exacerbation de l'individualisme ;
- une augmentation de mutations au niveau de la famille élargie qui tend vers une nucléarisation;
- le chômage, la pauvreté, l'exode rural, les décès par millier au sein de la couche juvénile dus à l'infection au VIH/SIDA, tous ces facteurs font que la

jeunesse autrefois qualifiée de “fer de lance”, est laissée à elle-même sans un suivi rigoureux.

La famille élargie autrefois source d'entraide, de solidarité, d'hospitalité légendaire et d'affection tend à perdre ses lettres de noblesse ; les enfants, surtout les filles, sont ainsi livrés à la misère, à la faim, à l'habitat insalubre, à la maltraitance, aux violences sexuelles, à la mendicité, aux affections chroniques et à des difficultés pour accéder aux soins adéquats.

Ces propos sont non pessimistes, lorsqu'on sait que les enfants, hier rois de nos familles, sont aujourd'hui de plus en plus considérés comme des charges. Ces réalités amènent les parents à accepter la présence précoce de leurs enfants sur le marché du travail. Ces enfants sont ainsi sevrés des différentes étapes d'une enfance. Main d'œuvre malléable, corvéable à bon marché, ils participent à la production sans en recueillir les justes fruits, dans des conditions souvent inadmissibles. Certains ont quitté la maison refusant ainsi l'exploitation. Ils travaillent pour leur propre compte, faisant ce qu'il est communément admis d'appeler “ petit métier “. D'autres, délaissés dans la misère quotidienne, les contradictions des parents, le manque de communication et d'autres problèmes familiaux, ont déserté la maison pour aller “ se chercher “ ailleurs.

Ces enfants, surtout les filles, comme beaucoup d'autres, subissent des violences sexuelles les conduisant ainsi à la situation des filles-mères. Le phénomène fille-mère ne date pas d'aujourd'hui dans notre société. Mais il a pris de l'ampleur avec la crise socioéconomique que connaissent les pays en voie de développement. Cette situation qui a entraîné l'appauvrissement de nombreuses familles et l'affaiblissement de l'autorité parentale fait beaucoup de victimes parmi les enfants qui, mal encadrés, non scolarisés, mal nourris et parfois abandonnés se sont vus dans l'obligation de se prendre en charge. De nombreux enfants se sont ainsi lancés dans les activités diverses de subsistance, obligeant de nombreux parents à assister de manière impuissante à la prostitution précoce de leurs filles. Ce phénomène de prostitution a atteint un niveau inquiétant et beaucoup de filles sont devenues des filles-mères confrontées au rejet de

leurs familles qui se sentent déshonorées et qui n'acceptent pas de charges supplémentaires.

Bien que ces filles-mères soient abandonnées à leur triste sort, il y a des organisations non gouvernementales qui les prennent en charge et qui œuvrent pour leur réinsertion sociale. C'est le cas de la Maison du Soleil des Sœurs Salésiennes sise à Hindé qui a servi de cadre à notre étude.

Ce stage nous a permis de toucher du doigt, les problèmes et les difficultés qui retardent l'exécution correcte des actions de cette structure. Ces problèmes observés ont pour noms :

- manque de personnel qualifié ;
- faible accompagnement psychosocio-sanitaire des filles-mères ;
- inadéquation entre l'offre professionnelle et le souhait des filles-mères ;
- insuffisance de moyens financiers, matériels, pour la prise en charge des filles-mères ;
- gestion non performante des ressources matérielle et financière ;
- manque de suivi-évaluation après l'insertion professionnelle des filles-mères.

Tout ceci nous a amenés à choisir comme thème : « **L'accompagnement psychosocial et l'insertion professionnelle des Filles-mères: cas reçus par les Sœurs Salésiennes du Foyer Don Bosco de Zogbo (Cotonou)** ».

L'étude s'articulera autour de quatre (04) chapitres essentiels. Le premier chapitre traite des fondements théoriques, le second aborde le cadre d'étude et démarche méthodologique, le troisième est consacré à la présentation des résultats et le quatrième et dernier présente la discussion, les suggestions et recommandations faites pour un meilleur accompagnement psychosocial ainsi qu'une parfaite insertion professionnelle des filles-mères.

CHAPITRE I : FONDEMENTS THEORIQUES

Ce chapitre comporte essentiellement la problématique, les hypothèses, les objectifs, la revue de littérature, la clarification conceptuelle et les théories de références.

I- Problématique

1.1- Enoncé du problème et question de recherche

Parmi les problèmes qui affectent les familles dans plusieurs pays en voie de développement, comme la République du Bénin, figure la pauvreté due à la baisse des revenus et à la conjoncture économique générale qui contraint les habitants de ces pays, surtout les citadins, à recourir à de multiples stratégies de survie. Cette situation affaiblit la plupart des familles dans l'exercice de leurs fonctions, notamment celles d'instance de socialisation, d'éducation et de protection de leurs membres.

Le nombre de plus en plus élevé des filles-mères que l'on rencontre dans les ménages, dans les couloirs de l'Office Central de Protection des Mineurs, au grand marché de Dantokpa illustre bien cette triste réalité. L'expansion de ce phénomène suscite des inquiétudes chez les parents qui voient diminuer la probabilité de mariage auquel convergent tous leurs sacrifices et actions éducatives.

Les inquiétudes s'accroissent avec la nouvelle charge sociale que la fille introduit en famille, en cette période où la crise côtoie plusieurs ménages.

En effet, au Bénin en général et dans la commune de Cotonou en particulier, ce phénomène prend de l'ampleur du fait que la crise socio-économique qui sévit au pays n'épargne pas cette partie de la ville. Elle contraint les habitants de cette contrée à trouver des mécanismes de survie. Pour beaucoup de filles, l'échange des faveurs sexuelles contre des avantages matériels constitue un moyen de résister à cette crise. C'est ainsi que s'observe le vagabondage sexuel au sein de la jeunesse béninoise, au risque de compromettre l'avenir de cette catégorie de la population qui est l'avenir de la

nation. Ce qui aboutit aux grossesses non désirées, au phénomène de filles-mères et aux autres conséquences déjà mises en exergue par diverses études.

Cette situation est amplifiée par le fait que la jeunesse béninoise vit dans la sous information sur les méfaits que peut avoir une sexualité non responsable dans la vie sociale d'un individu. Cette jeunesse reste sous informée en ce qui concerne la sexualité responsable, d'où l'exacerbation du phénomène d'enfants de la rue, la déperdition scolaire, les maladies et infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA, les grossesses précoces, etc... qui aggravent la pauvreté et la désintégration sociale. La liste n'est pas exhaustive.

Il sied maintenant de tourner le regard vers un autre fléau qu'entraîne le phénomène filles-mères mais qui n'a pas encore attiré l'attention des analystes psychosociaux. Il s'agit des conflits familiaux générés par la sexualité non contrôlée ou non responsable qui perturbent l'équilibre familial avec la dislocation et autres ruptures qui s'en suivent entraînant des troubles ou affections psychologiques graves au niveau de la jeune mère. Toutefois, il est à signaler que certaines filles sont victimes de viol ou d'abus sexuels suivi de grossesse qui les conduisent malheureusement à la situation des filles-mères.

A la lumière de tout ce qui précède, notre préoccupation s'articule autour des questions fondamentales suivantes :

- pourquoi le phénomène filles-mères engendre-t-il des conflits au sein des familles?
- quels sont les affects psychologiques créés par la survenue de la grossesse et les conflits familiaux qu'elle engendre?
- comment se fait l'accompagnement psychosocial et l'insertion professionnelle des filles-mères ?

1.2- Hypothèses et Objectifs

1.2.1- Hypothèses

Les hypothèses concernent essentiellement le niveau spécifique d'analyse et sont donc formulées à partir des problèmes spécifiques. Elles peuvent être confirmées ou infirmées par nos enquêtes.

- 1) La survenue de la grossesse est à l'origine des traumatismes psychologiques graves subis par la jeune fille.
- 2) La naissance d'un nouveau-né par des filles mineures constitue une charge supplémentaire pour les familles qui ont des revenus très modestes et engendre des conflits familiaux.
- 3) La formation professionnelle offerte par les Sœurs Salésiennes répond aux besoins des filles-mères.

1.2.2- Objectifs

L'objectif général poursuivi à travers cette étude est de contribuer à une amélioration de l'accompagnement psychosocial et de l'insertion professionnelle des filles-mères reçues par les Sœurs Salésiennes.

Pour y parvenir, nous nous sommes fixés les objectifs spécifiques ci-après :

- identifier les causes de la survenue précoce de la grossesse chez la jeune fille à charge des parents et ses conséquences psychologiques ;
- décrire le processus d'accompagnement psychosocial des filles-mères abandonnées et accueillies par les Sœurs Salésiennes;
- proposer un système d'accompagnement psychosocial performant pour les filles-mères en situation de rupture familiale.

1.3- Clarification conceptuelle

« La première démarche dans une recherche doit être de définir les choses dont elle traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. C'est la première et indispensable condition de toute preuve et de toute vérification » (Emile

DURKHEIM, 1952). Une meilleure compréhension du sujet nécessite la clarification de ses concepts. Ainsi, plusieurs concepts méritent d'être clarifiés.

✓ **La psychologie sociale**

La psychologie sociale est une discipline qui en tant que branche commune à la psychologie et à la sociologie s'intéresse d'une part, à l'influence des processus cognitifs et sociaux sur les relations entre les individus (relations interpersonnelles), et d'autre part, à la façon dont ces deux dimensions en interagissant entre elles produisent tantôt du « social », tantôt du « psychologique ». Schématiquement, elle étudie les interactions des individus en groupe, en société et dans les organisations, dans leur double dimension d'agents psychologiques et sociaux. Mal connue et peu enseignée dans les universités, elle se trouve pourtant à la base d'un grand nombre de techniques et de pratiques professionnelles : sondages, groupes de formation et de créativité, brainstorming, publicité.

Pour comprendre l'**expression fille-mère** au sens sociologique, il convient mieux de dissocier le substantif de son qualificatif et de définir chacun des deux termes distinctement de l'autre.

✓ **Concept de fille**

D'abord le terme « **fille** » désigne toute personne de sexe féminin non-adulte ou qui n'a pas encore atteint l'âge majeur ou un comportement que sa culture juge proche de la maturité. Comme on peut le voir, la définition de « fille » est liée à la fois à l'âge biologique et à la maturité psychique qui peut être précoce dans certaines circonstances. Le concept de fille renvoie ensuite à l'état matrimonial. Il s'agit dans ce cas de la personne adulte de sexe féminin non mariée. On dit dans le langage courant de cette personne qu'elle est une vieille fille, ou qu'elle a « coiffé la sainte Catherine ». Il importe alors de voir les différents types de filles.

Selon l'activité exercée par la fille, on peut distinguer la fille de joie, la fille d'honneur, la fille de boutique, la fille de calvaire et la fille de service.

Fille de joie : c'est une fille publique, ou simplement Fille, un nom que l'on donne aux prostituées. Une fille de joie c'est une prostituée. C'est aussi une femme de petite vertu, une fille des rues, une péripatéticienne.

Fille d'honneur : c'est une fille de qualité qui est auprès des reines, des grandes princesses. C'est une fille de qualité attachée au service d'une princesse.

Fille de boutique : c'est une fille employée dans une boutique, soit pour vendre, soit pour travailler.

Fille de chambre : la fille de chambre, se disait autrefois de la fille ou femme servant à la chambre auprès d'une dame.

Fille du calvaire : la fille du calvaire est un nom qu'on donne à certaines religieuses. C'est aussi le nom que l'on donne aux religieuses de certaines communautés. Les filles de Saint-Thomas par exemple.

Fille de service : c'est une fille ou femme employée à différents services, dans une maison ou d'une auberge.

✓ Définition de mère

Quant à la mère, elle est d'abord une parente biologique directe, c'est-à-dire une génitrice. Il peut s'agir d'une femme qui a donné naissance à au moins un enfant et qui a pris le rôle et la responsabilité maternelle dans la vie d'un enfant.

En ce qui nous concerne, nous pouvons définir une mère comme étant une femme, mariée ou pas, qui donne vie à un ou plusieurs enfants. Dans tous les cas, la mère est appréciée par rapport à une quelconque relation de consanguinité et par rapport à la capacité de donner vie. Selon le rôle joué par la mère, nous distinguons :

Mère porteuse : C'est une femme qui porte un bébé jusqu'à terme en vue de le donner à une autre cellule familiale, qu'elle ait participé à sa conception lorsque le bébé est issu de la fécondation de l'un de ses ovules, ou bien même si elle n'a pas participé à la conception du bébé lorsqu'elle se fait implanter un embryon étranger dans l'utérus. Elle ne fournit pas une contribution génétique, c'est-à-dire une ovule, mais elle ne fait en quelque sorte que louer son utérus, et à la naissance elle remet l'enfant à la mère biologique.

Mère adoptive : C'est une femme qui a pris le rôle et la responsabilité maternelle dans la vie d'un enfant. C'est une femme qui joue le rôle d'une mère et qui donne des soins maternels.

Mère célibataire : C'est une femme non mariée qui élève seul son ou ses enfants. C'est une femme qui a un enfant sans être pour autant mariée.

Mère nourrice : C'est une femme qui donne à téter à un enfant au lieu de la véritable mère.

✓ **La notion de fille-mère**

Dans ce contexte de définition des termes constitutifs de l'expression la **filles-mère**, cette dernière devient « *toute adolescente qui tombe accidentellement enceinte d'un homme ou d'un jeune homme avec qui elle n'est pas mariée et qui doit plus tard assumer seule ou avec l'aide de sa famille la charge de son enfant.*

La fille-mère serait alors à la fois une enfant sous la direction et le contrôle de ses parents, bénéficiant ainsi de l'affection parentale, et mère d'une petite famille qu'elle entretient ou est censée entretenir. Nous pouvons souligner qu'une fille devient mère lorsque clandestinement, elle entretenait des relations sexuelles jusqu'à ce qu'elle se retrouve enceinte, elle accouche malgré son état biologique. Elle se retrouve ainsi dans une situation ambivalente dont les conséquences sont souvent les conflits au niveau personnel et au niveau familial. Il existe plusieurs catégories de filles-mères :

Fille mère abandonnée : une fille-mère abandonnée est une femme non mariée et une mère célibataire qui élève seule son ou ses enfants. Elle est délaissée par sa famille et par l'auteur de la grossesse, c'est-à-dire le père de l'enfant car, elle n'obtient aucune aide et aucun soutien de leur part.

Fille mère mineure : selon le code des personnes et de la famille, est mineur tout individu de l'un ou de l'autre sexe qui n'a pas encore atteint l'âge de 18 ans. Etant donné que la mère est encore mineure non émancipée par cette aventure qui l'a rendue mère célibataire, elle continuera à demeurer sous le toit paternel. Ces parents doivent subvenir à ses besoins et à ceux de leur petit fils ou petite fille.

Fille mineure émancipée : tout mineur est émancipé de plein droit par le mariage. La fille-mère est émancipée non seulement par le mariage, mais aussi par une autre voie judiciaire, devient adulte parce qu'elle reste responsable des actes et faits juridiques qu'elle pose.

Dans le cadre de cette étude, nous pensons aborder également la notion d'insertion professionnelle afin de voir comment les filles-mères sont formées.

✓ **La notion d'insertion**

La notion d'insertion renvoie en premier lieu au champ de l'action politique et sociale. Elle est apparue dans les années 70 dans le champ de la littérature sociologique. L'insertion s'attache avant tout à définir le processus qui va conduire un individu à trouver sa place au sein de l'institution sociale, au sein d'une sphère sociale particulière.

G. VIDON, (1995), parle de « la notion d'insertion - adaptation réciproque qui pose le problème de l'intégration. Celle-ci sous-entend une notion de réciprocité de la part de la société d'accueil et de l'individu en processus d'insertion, c'est-à-dire que l'insertion ne saurait être superficielle mais doit s'enraciner dans des liens et des identités partagés par tous. C'est soulever le problème de l'appartenance à un moment où nos sociétés génèrent des phénomènes d'exclusion : exclusion professionnelle mais aussi exclusion sociale ».

Y. POIRIER, (1991), définit « l'insertion par son contraire, c'est-à-dire par l'exclusion, par le fait d'être en dehors de quelque chose. Il faut amener les personnes concernées vers un intérieur. »

L'insertion est le fait, la manière d'insérer, de s'insérer dans un groupe. Cette première définition générale montre que le terme d'insertion se trouve relié à celui d'intégration, et, quand celle-ci pose problème, elle soulève la question de la réinsertion.

✓ **L'insertion sociale**

L'insertion sociale globale désigne un ensemble d'actions d'accompagnement personnalisé visant un effet global d'interventions croisées (emploi, soins, logement,

culture, éducation). En ce qui nous concerne, l'insertion sociale est la base de l'accompagnement social. Elle est davantage axée sur l'ensemble des démarches mises en œuvre par et pour l'individu dans le but de s'insérer. Ainsi, l'insertion peut se décomposer en plusieurs modalités en fonction du domaine sur lequel elle porte. On parle à ce titre d'insertion professionnelle (dans le but de trouver un emploi et d'accéder ainsi au marché de l'emploi) ou d'insertion sociale.

L'insertion sociale et professionnelle désigne le processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socio-économique par l'appropriation des normes et règles de ce système. L'insertion couvre l'ensemble des rapports de la personne avec son environnement social. Être inséré signifie avoir une place, être assuré de positions sociales différenciées et reconnues (statut, rôles, etc.). Le concept d'insertion est indissociable du concept de socialisation car pour être « inséré », l'homme doit intérioriser un ensemble de valeurs, de normes, de règles communes.

✓ **L'intégration**

L'intégration désigne le fait d'entrer dans un tout, dans un groupe, dans un pays, etc. En sociologie, l'intégration est le processus ethnologique qui permet à une personne ou à un groupe de personnes de se rapprocher et de devenir membre d'un autre groupe plus vaste par l'adoption de ses valeurs et des normes de son système social. L'intégration nécessite deux conditions :

- une volonté et une démarche individuelle de s'insérer et de s'adapter, c'est-à-dire l'intégrabilité de la personne,
- la capacité intégrative de la société par le respect des différences et des particularités de l'individu.

D'après M. GRAWITZ, (1999), dans le sens courant, comme dans la littérature sociologique, le terme "intégration" a donc deux sens (au moins) : d'une part, l'intégration désigne un état du système social. Une société sera considérée comme intégrée si elle est caractérisée par un degré élevé de cohésion sociale. D'autre part, l'intégration désigne la situation d'un individu ou d'un groupe qui est en interaction

avec les autres groupes ou individus (sociabilité), qui partage les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient. A l'intégration on oppose donc la marginalité, la déviance, l'exclusion.

En ce qui nous concerne, l'intégration est un processus qui conduit une personne à adopter les valeurs et les normes du système social. L'intégration est avant tout un phénomène social qui s'exerce dans un cadre particulier. Ce n'est pas l'individu qui décide de son intégration, mais c'est la société dans laquelle il vit qui décide ou non de l'intégrer.

✓ **L'intégration sociale**

Le concept d'intégration prend place dans la tradition sociologique avec E. DURKHEIM (1996). Depuis, il a été diversement utilisé. L'intégration peut être définie comme le processus par lequel des individus ayant des appartenances professionnelles, sociales, religieuses, linguistiques ou culturelles très diverses en viennent à se reconnaître comme les membres d'une même société.

D'après M. BLOUIN et al, (1995), l'intégration sociale est le degré d'insertion d'une personne, ayant des incapacités, dans son milieu social.

L'insertion sociale et professionnelle désigne alors le processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socio-économique par l'appropriation des normes et règles de ce système.

✓ **Différence entre intégration et insertion sociale**

Selon S. GUTH, (1994), l'insertion, à la différence de l'intégration, et c'est peut-être là le point de distinction essentielle entre les deux concepts, ne comporte pas de dimension adhésive. L'individu n'a pas obligation d'adhérer au groupe social, au groupe professionnel dans lequel il s'insère. Ce qui est recherché c'est simplement sa participation aux règles, aux normes (insertion sociale), aux activités productives (insertion professionnelle) à la différence de l'intégration qui comporte une dimension adhésive forte. Mais souvent les deux notions sont employées indistinctement. Insérer ne suppose pas adhérer (même si à moyen ou à long terme, l'insertion conduit à l'adhésion) contrairement à l'intégration qui repose sur cette dimension adhésive avant

tout. Disons que l'insertion est plus individuelle tandis que l'intégration est plus globale, la première est plus axée sur le retour à un statut particulier, la seconde à la force du lien qui unit l'individu au groupe et le groupe à l'individu. Une intégration efficace n'est possible que s'il y a une insertion réussie. Mais en revanche, l'insertion n'est pas un gage d'intégration (même si elle en est la condition).

Donc, les deux concepts ne sont pas équivalents. On peut parler d'insertion sans pour autant qu'il y ait intégration, car l'insertion correspond à l'accès à la norme sociale : tu es inséré si tu joues un rôle dans la société, si tu as un métier. L'intégration correspond à l'accès à la norme culturelle et sociale. Tu es intégré si tu as acquis la culture du pays où tu résides. Le concept d'intégration renvoie à quelque chose de complet, d'achever. L'insertion n'est qu'un ajout, sans qu'il y ait automatiquement achèvement d'un processus.

✓ **L'accompagnement psychosocial**

Cet accompagnement est centré sur la personne et s'inscrit dans une relation d'aide. Il a pour objectif de permettre à moyen et long terme le rétablissement d'un équilibre personnel et social et de résoudre les conflits internes à la personne. Il favorise la reconnaissance des difficultés connues ou vécues par les filles-mères et suscite son intérêt dans l'élaboration psychologique permettant d'envisager les réponses qu'il pourra apporter à ses difficultés. Par son caractère inscrit dans la durée, cet accompagnement nécessite une prise en charge ou une aide.

✓ **La prise en charge**

C'est l'intervention visant à s'occuper d'une partie importante ou de toute la problématique d'une personne ayant des incapacités. Elle peut être aussi définie comme l'ensemble des services médicaux, psychologiques, spirituels, nutritionnels, matériels, économiques, juridiques et communautaires offerts de manière organisée ou non, aux personnes en situation difficile et à leurs familles. La prise en charge psychosociale inclut des services formels et informels qui s'adressent au bien être psychosocial des personnes en situation difficile.

✓ **Le concept de conflit**

Le conflit est une rencontre d'éléments, de sentiments contraires, qui s'opposent ; un antagonisme, une discorde, une lutte, une opposition ou un tiraillement. La littérature distingue plusieurs types de conflits dont les conflits d'intérêts, de passions, de générations (entre parents et enfants, adultes et jeunes).

Pour J. FREUD, le conflit est un affrontement ou un heurt intentionnel entre deux êtres ou deux groupes de même espèce qui manifestent l'un à l'égard de l'autre une intention hostile en général, à propos d'un droit et qui pour maintenir, affirmer ou rétablir ses droits essaie de briser la résistance de l'autre, éventuellement par le recours à la violence qui peut, le cas échéant, tendre à l'anéantissement physique de l'autre.

Pour SHOMBA, le conflit est une situation dans laquelle deux ou plusieurs êtres ou groupes humains cherchent activement à se contrecarrer les objectifs et à s'empêcher la satisfaction des intérêts jusqu'au point de se faire mal ou de détruire l'autre.

En définitive, le conflit social apparaît comme un affrontement entre plusieurs groupes sociaux antagonistes, l'objet de tout conflit étant de modifier le rapport de forces existant entre les parties.

✓ **La notion de la sexualité**

La sexualité est un concept complexe et difficile à expliquer du fait de son caractère tabou au sein de la société africaine (famille, école, église, média...). A cet effet les psychanalystes comprennent par la sexualité, « les activités et les plaisirs qui dépendent du sexe ».

En d'autres termes, la sexualité est l'ensemble des rapports amoureux que les individus entretiennent jusqu'à l'acte sexuel (coït) ; ce qui importe également à signaler est que « la sexualité ne réduit ni une forme de consommation, ni un érotisme divin qui en est opposé ; il est un appel de l'individu à lui-même, à sa libre création, à son plaisir, à son bonheur ». Elle paraît cependant comme le désir dirigé vers l'autre et vers son désir, désir formé de la combinaison de l'érotisme, de communauté de goût et de reconnaissance de l'autre comme sujet.

Pour NKUANZAKA, la sexualité est une des composantes fondamentales de la personnalité, une des façons d'exister, d'exprimer et de vivre l'amour humain. Par-là, elle fait partie intégrante du développement de la personnalité et de son processus de socialisation. La fonction première et universellement reconnue de la sexualité humaine est la procréation réfléchie dans le cadre d'une union socialement reconnue. Selon le petit Larousse illustré, la sexualité signifie : « ensemble des caractères spéciaux, externes ou internes, que présentent les individus et qui sont déterminés par leurs sexes. Ensemble des phénomènes relatifs à l'instinct sexuel et à sa satisfaction ».

En psychologie, la sexualité est un ensemble recouvrant le plaisir lié au fonctionnement de l'appareil génital et le plaisir lié à l'exercice d'une fonction vitale s'accompagnant par étayage d'un plaisir immédiatement sexuel.

Pour les croyants, la sexualité est un don de Dieu, qui voit l'intimité sexuelle dans le cadre du mariage, qui est l'un de ses précieux dons ; elle rend possible la procréation et favorise le développement, dans la tendresse et le plaisir. Lorsqu'un homme et une femme s'unissent par le mariage, dans la perspective des croyants, ils forment figurément parlant, « une seule chair ». Deux personnes non mariées qui ont des relations sexuelles, appelées dans ce cas la fornication, forment elles aussi un seul corps. La fornication désigne des relations sexuelles sans engagement véritable, non seulement elle sape le respect de soi mais elle peut générer une maladie, une grossesse non désirée et des souffrances affectives.

La sexualité en soi n'est pas mauvaise car elle est une force essentielle qui pousse les êtres humains à se rapprocher et à s'établir en communion de vie. L'idéal ici c'est la vie en couple. Les relations sexuelles qui se réalisent en dehors du mariage perdent leur valeur et les conséquences sont fâcheuses. Il n'y a pas de bonnes pratiques sexuelles sans référence à la parole de Dieu, parce que la Bible dit : « c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et les deux deviendront une seule chair ». (Genèse 2 Verset 24)

1.4- Théories de référence

1.4.1- Théorie de la sexualité et maternité à l'adolescence

Freud dans son texte « Pour introduire le *narcissisme* », nous montre que le type de choix amoureux féminin qui mène à l'amour objectal complet s'exprime à travers la maternité, où la femme reporte sur l'enfant (objet étranger et qui est en même temps un prolongement de son corps) son propre narcissisme. Le désir d'avoir un enfant représente la possibilité de restauration de son propre narcissisme infantile abandonné.

L'adolescence est souvent décrite comme un moment de crise, où l'adolescent passe facilement à l'acte. Mazet et Houzel, montrent l'existence pendant l'adolescence d'une tendance à l'externalisation des conflits dans le milieu extérieur, comme une forme de les éviter. La maternité des adolescentes est souvent attribuée à un passage à l'acte, c'est-à-dire, l'adolescente n'arrive pas à élaborer ses conflits sexuels et parentaux, et vit dans l'immédiat son désir d'avoir un enfant. Lebovici dit : « leur grossesse a été prématurée comme leur vie. Elles n'ont pas fini d'être filles qu'elles sont déjà mères ».

Deutsch parle d'un sentiment de solitude de l'adolescente qui s'aggrave par le « manque de tendresse » de leur entourage. Ainsi, le vécu de l'abandon, de la relégation ou de la mise à l'écart poussent à la maternité. La grossesse apparaît comme une source de gratification narcissique en regard des conflits parentaux. L'importance des aspects psychologiques dans la compréhension de ce phénomène a été développée par Bydlowski. Pour cet auteur, la grossesse précoce est vue comme un passage à l'acte, en ayant un rapport étroit avec la représentation maternelle de la mère des premiers soins, de la tendresse. C'est une régression à la mère de la période pré-œdipienne. Pourtant, chez ces jeunes filles, « c'est véritablement cette mère archaïque qui est appelée à l'aide au travers du passage à l'acte de la grossesse ».

Dans notre recherche, nous avons corrélé les facteurs sociaux avec la théorie psychanalytique sur la sexualité féminine et sur le narcissisme. Cette mise en relation a fait ressortir deux facteurs principaux déterminant la grossesse chez les adolescentes : les facteurs biologiques et les facteurs non-biologiques dans lesquels s'inscrivent les

aspects culturels et psychologiques. Pendant la puberté le corps de l'adolescente subit des transformations qui le rendront apte à la procréation. L'adolescente est donc en proie à une forte pression hormonale qui la pousse à mettre à l'épreuve sa nouvelle capacité reproductive. Cette situation stimule son intérêt pour le sexe et une grossesse peut en résulter. Cette grossesse, qui découle du besoin que l'organisme éprouve de tester sa capacité reproductive, nous l'appelons "grossesse hormonale", vu son caractère essentiellement biologique. Face à la constatation de cette grossesse hormonale, deux dénouements sont envisageables pour l'adolescente : le désir négatif d'avoir un enfant, qui s'exprime par l'avortement, et le désir positif d'avoir un enfant, lequel aboutit à la maternité. Le désir négatif ou positif d'avoir un enfant pendant l'adolescence indique donc le caractère universel de ce phénomène, qui peut se produire chez n'importe quelle adolescente. Ce sont les facteurs non-biologiques, c'est-à-dire les aspects culturels et psychologiques, qui vont déterminer le destin de cette grossesse hormonale.

1.4.2- La théorie des conflits

La théorie des conflits a acquis une fonction empirique. Dès que le conflit a été établi comme une réalité dans la société, on a eu recours à une tradition intellectuelle pour pouvoir l'interpréter.

Durkheim a donné une image harmonieuse de l'organisation sociale. Ce qu'il privilégie, c'est la stabilité qu'entraîne la solidarité. La source des conflits vient de la nature des liens sociaux. Le conflit est le résultat d'un manque : l'anomie.

K. Marx, R. Dahrendorf et A. Touraine insistent sur le rôle du conflit en tant que moteur du changement social. Le point de départ de cette analyse est bien sûr l'analyse marxiste. On peut alors se demander si l'analyse marxiste du conflit est toujours d'actualité.

Il est établi aujourd'hui que les conflits sont normaux au sens sociologique, c'est-à-dire qu'ils sont inhérents à la vie en société : ils sont des éléments structurels des sociétés modernes. Tout d'abord, en interne, le conflit génère l'existence d'une identité commune au groupe contestataire; ensuite, le mouvement social s'appuie souvent sur

un principe de totalité, s'inspirant d'une pensée générique (par exemple, l'intérêt national, la justice sociale, etc.). Ceci a pour résultat de constituer l'essence du groupe, et de le transformer une fois les buts initiaux atteints. L'image d'une société essentiellement harmonieuse et paisible dont les parties composantes s'adaptent parfaitement les unes aux autres a été violemment brisée par des bouleversements divers et des conflits multiples vécus à travers les sociétés, comme les affrontements raciaux, professionnels ou d'intérêts.

Les travaux d'Adam FERGUSON ont montré notamment que « bien que l'homme soit né dans la société, certaines de ses importantes institutions sont formées par la force. Le conflit dans les sociétés humaines est très bénéfique et très nécessaire pour le progrès ; sans rivalités entre les nations, ni pratique de guerre, la société civile n'aurait jamais aucun objectif ni forme ».

Il ressort ainsi que l'interprétation sociologique des conflits confère à ces derniers une fonction positive dans la société, malgré les effets négatifs qu'ils comportent parfois. L'évolution normale d'une société peut être vue comme un mouvement constant de ce qui est appelé conflit, ajustement, stabilité ou équilibre et fin de conflit.

1.4.3- Les conceptions transitionnelles de l'insertion socio-professionnelle

Dans le modèle du développement humain de Levinson et collaborateurs, l'insertion socio-professionnelle est une transition terminée et réussie lorsque le sujet occupe un emploi stable et satisfaisant correspondant à ses rêves personnels.

Pour Neugarten (1976), l'insertion socioprofessionnelle correspond à une transition majeure dans l'existence de l'individu. Cette transition est d'une part influencée par les pressions sociales et le contexte historique dans lequel s'inscrit la démarche d'insertion socio-professionnelle et d'autre part, par la perception subjective qu'a l'individu du changement et du travail. A l'instar des autres processus de transition, l'insertion socio-professionnelle n'est pas pour Neugarten un processus horizontal c'est-à-dire un processus linéaire, continu et progressif. L'insertion socio-professionnelle se

caractérise davantage par un processus vertical c'est-à-dire résultant d'une interaction dynamique entre soi, l'environnement et le temps personnel et social.

L'insertion socio-professionnelle, selon Gould (1978), se passe au moment même où l'individu croit que la vie est un voyage sans fin. Elle correspond à une transition majeure dans son développement puisqu'elle constitue un lieu privilégié de transformation de certains éléments de sa conscience d'enfant en éléments de conscience d'adulte. Plus spécifiquement, dans son modèle théorique, Gould (1978) situe le processus transitionnel de l'insertion socioprofessionnelle dans une phase qu'il appelle "Quitter le monde de ses parents" et propose qu'à cette occasion l'individu doit prendre conscience qu'il n'est plus l'enfant de personne, qu'il doit intégrer la notion d'autonomie personnelle et de liberté de choix et construire un style de vie à la mesure de ses talents.

En somme, l'insertion des jeunes s'appréhende, d'une part, à partir des différentes transitions de vie qui témoignent du passage à la vie adulte, soit la transition du logement des parents vers un logement indépendant, la transition de l'école vers le travail et la transition de la famille d'origine vers une nouvelle famille (Coles, 1996). D'autre part, dans une perspective plus relationnelle, elle s'appréhende aussi par la prise en compte d'un processus de mise en lien avec soi-même et les autres.

II- Revue de littérature

“La recension des écrits constitue la pierre angulaire de l'organisation systématique d'une recherche. Aucun chercheur sérieux n'oserait entreprendre une recherche sans avoir au préalable l'état de la question au niveau des écrits sur le sujet investigué” (Claude ASSABA, 2002). De ce fait, au cours de nos passages dans les centres de documentation et les bibliothèques de même que les recherches menées sur Internet, nous avons recensé des écrits des auteurs qui ont abordé d'une manière ou d'une autre la problématique des filles-mères.

Le phénomène filles-mères ne date pas d'aujourd'hui dans notre société. Il a pris de l'ampleur avec la crise socioéconomique qui frappe le monde en général et la

République du Bénin en particulier depuis les années 80. Ce phénomène a attiré l'attention non seulement des scientifiques mais aussi des animateurs sociaux et des agents de développement.

Dans son ouvrage intitulé « *Qu'est-ce qu'une femme ?* » Lionel GENDRON a abordé la question des filles-mères et se demande « Pourquoi tant de filles-mères ? ». Il pense que les filles ont pris des risques et elles récoltent maintenant le découragement et le désespoir. La plupart de ces jeunes filles ne savent pas attendre le mariage avant d'exprimer complètement leurs émotions féminines dans les relations sexuelles. La mauvaise éducation et la fausse qu'elles reçoivent de leurs parents les conduisent alors vers un relâchement physique et moral faisant disparaître la modestie féminine si nécessaire au maintien du système de défense personnelle contre les agressions sexuelles. L'intelligence ne pouvant plus gouverner la sensibilité, il s'en suit un déséquilibre psychique qui conduit tôt ou tard à des désordres sexuels.

L'auteur précise que l'éducation sexuelle est sans doute le facteur le plus important et relève directement de la responsabilité des parents, qui ne doivent pas avoir honte de discuter de ces choses avec leurs enfants ; ils doivent répondre aux questions posées en toute vérité mais sans exagération.

Quant aux jeunes filles, elles doivent savoir qu'on ne se donne complètement à un jeune homme que lorsqu'on est protégé par le mariage. Elles doivent apprendre à freiner leurs émotions sexuelles pour conserver leur virginité qui inspire le respect et la noblesse.

Lionel GENDRON a ensuite expliqué la névrose traumatique des filles-mères. Beaucoup de filles restent marquées pour la vie par une grossesse non désirée ; elles sont atteintes dans leur état psychique, parfois gravement. Ce traumatisme psychique est causé, soit par le rejet de la jeune fille par sa propre famille, soit par l'abandon de l'enfant ou soit par le remords de cet acte sexuel malheureux qui l'a conduite vers un tel déséquilibre nerveux. Pour permettre à la fille de refaire sa vie, se marier et devenir une bonne épouse, il pense qu'il faut la faire rentrer dans le milieu familial.

Sur cette même lancée, Alice LEFEBVRE, dans son mémoire sur le thème : « Ni filles, ni femmes : ces inclassables filles-mères », a montré combien de fois les filles-mères sont nombreuses. Si elles sont nombreuses, elles ne font néanmoins pas parties de la vie normale, ordonnée et souhaitée par la société. La norme, ce qui est valorisé, c'est le mariage. Traditionnellement, la fille-mère n'existe pas, on passe de fille à femme, c'est-à-dire de fille célibataire, sans enfant, vivant dans la cour de son père, à femme mariée dans la cour de son mari, et qui peut ensuite avoir des enfants.

La fille-mère n'est ni l'une ni l'autre. Inclassable, elle dérange. La situation est plus ou moins perturbatrice de l'ordre social selon que l'auteur présumé de la grossesse reconnaisse celle-ci ou pas, que la fille soit abandonnée par l'auteur de la grossesse ou pas, que les deux géniteurs planifiaient de se marier ou pas, et bien d'autres facteurs.

En fonction de ces différents éléments, les filles-mères se retrouvent dans des situations de vulnérabilité plus ou moins importante. Traditionnellement, une fille-mère est chassée de la cour paternelle car elle ne peut pas y accoucher. La fille est gâtée et par là, gâte toute la famille. Elle n'a plus de statut et est donc exclue physiquement. Selon les divers témoignages recueillis par l'auteur, il semblerait qu'actuellement l'exclusion physique des filles mères ne se fasse plus vraiment. Nous devons bien sûr rester très critiques par rapport à cette dichotomie établie entre les traditions et l'époque actuelle, la réalité étant bien plus complexe, évolutive et nuancée. Si par la suite la fille ne se mariait pas avec le père de l'enfant, dans la plupart des cas elle pourrait tout de même continuer à vivre chez ses parents. Mais l'absence d'exclusion physique n'empêche pas une autre forme d'exclusion : l'exclusion sociale, surtout au sein de la famille. Toujours selon les témoignages, la fille perdrait son statut, elle n'aurait plus les mêmes droits. Elle serait méprisée et l'objet de reproches incessants. Même après que l'enfant a quelques années, tant que la fille reste sans mari dans la cour paternelle, la situation d'exclusion se perpétue.

KAMUNA MUSUL dans son mémoire intitulé « *Le désordre sexuel et l'enfance difficile* », le considère comme la conséquence sociale des rapports sexuels non contrôlés qui, pour cet auteur, débouchent sur les naissances non désirées. Les enfants

qui naissent dans de telles conditions sont souvent mal aimés et au fur et à mesure qu'ils grandissent, ils deviennent insupportables pour la famille en particulier et pour la communauté en général du fait de leur mauvaise conduite.

Dans ce même ordre d'idées, EVOLOKO, dans son essai, a porté son intérêt sur la maternité précoce et la mortalité infantile qui s'en suit. Pour lui, cette triste réalité relève d'une problématique complexe et tient ses racines de la structure socio-économique et culturelle des pays.

De son côté, SHOMBA KINYAMBA, dans son essai « *Sexualité préconjugale : La virginité féminine dans les sociétés d'hier et de demain* », sur la base des attitudes adoptées vis-à-vis de la sexualité préconjugale, catégorise les sociétés africaines qui tiennent compte de la virginité féminine dont la tendance est la plus répandue et sont caractéristiques des sociétés pour lesquelles la virginité de la fille est exigée. Car elle était considérée comme le symbole d'une bonne éducation et une garantie de fidélité. Pour les membres de ces sociétés, une fille qui arriverait au mariage avec des expériences sexuelles antérieures pourrait facilement commettre l'adultère. Il lui serait difficile de résister aux sollicitations de ses amants et surtout à celles de l'auteur de la défloration de son hymen.

NKUANZAKA INZANZA, dans son mémoire intitulé : « *La problématique de l'éducation à la vie familiale et sexuelle à l'école* », aborde le problème du contrôle de la sexualité, c'est-à-dire sa limitation à la vie de mariage grâce à une discipline sexuelle résultant elle-même d'une continence qui débouche sur l'énergie sociale, force qui agit comme moteur de la civilisation et du développement. Il s'inspire des écrits de Unwin et Sorokin pour noter que la grande liberté sexuelle conduit à la réduction de l'énergie sociale et donc au déclin.

Dans une autre de ses publications, ce chercheur pense que les naissances non planifiées peuvent avoir sur le développement et le bien-être des individus et des familles des incidences diverses, généralement négatives : la malnutrition et, en général, des risques élevés de mortalité infantile et maternelle, des naissances non désirées et un développement insuffisant, un taux de mortalité accru chez les parents.

A.R. ALLGEIER et ALLGEIER parlent de la maturation féminine en disant que les adolescentes ont tendance à envisager cet événement avec timidité, ce qui fait que l'adolescente ignore son état physique. Dans l'identification des rôles sexuels, ces auteurs pensent que le comportement et les caractères perçus comme étant de la masculinité ou de la féminité sont déterminés par le milieu culturel. Ils soutiennent que dans leur culture, les hommes sont censés être actifs, agressifs, sportifs et dépourvus d'émotivité ; les femmes sont censées être passives, maternelles, accommodantes, émotives et douces. Les caractères que l'on attend des hommes et des femmes varient ainsi d'une culture à une autre.

Freud, cité par A.R. Allgeieri et Allgeieri, s'est surtout attardé sur les changements physiologiques et génitaux qui se produisent pendant la puberté.

PITIRIM SOROKIN résume les conclusions de ses recherches en deux thèses principales :

- Le régime qui limite la vie sexuelle au mariage sanctionné par la société et qui désapprouve moralement et interdit légalement les relations pré-nuptiales et extraconjugales, crée un milieu plus favorable au développement de la société et à sa puissance créatrice que ne le fait le régime des relations sexuelles libres et sans frein, qui ne désapprouve pas moralement et n'interdit pas légalement les relations pré-nuptiales et extraconjugales.
- Le régime qui autorise des relations sexuelles trop fréquentes, illicites et sans retenue, contribue au déclin de l'activité créatrice dans le domaine de la culture.

Toutes ces études mentionnées ci-dessus ont chacune abordé des problèmes que connaît la société béninoise en général, et qui sont à la base de la maternité précoce des jeunes filles ainsi que les conséquences qui en résultent. En ce qui nous concerne, au-delà de ce que dévoilent les études antérieures, nous voulons mettre dans un mouvement d'ensemble cette problématique des filles-mères et leur accompagnement psychosocial puis analyser le mode de leur insertion professionnelle.

CHAPITRE II : CADRE D'ETUDE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Toute étude a besoin d'un cadre pour sa mise en œuvre. Nous inscrivant dans cette même optique, nous avons effectué notre recherche sur le terrain à l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice (IFMA) des Sœurs Salésiennes et plus précisément à la Maison du Soleil, la maison des filles-mères. Nous allons d'abord présenter ce milieu d'étude puis décrire la démarche méthodologique utilisée.

I- CADRE D'ETUDE

L'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice (IFMA) des Sœurs Salésiennes et plus précisément la Maison du Soleil, la maison des filles-mères sise à Hindé 1, dans la dernière rue à droite avant l'Hôtel Mahoulé, est une structure de prise en charge des filles et femmes victimes de toutes sortes d'abus surtout de violences sexuelles et des filles-mères ainsi que leurs enfants.

2.1.1- Présentation du cadre d'étude : l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice (IFMA) des Sœurs Salésiennes

L'IFMA est un institut dirigé par les Sœurs Salésiennes. Ces dernières sont actives à travers plusieurs projets d'appui aux couches vulnérables surtout celle des enfants. Ces religieuses de Don Bosco sont actives dans le domaine de la protection des enfants au Bénin depuis 1992. Le programme social qui vient en aide aux « *Vidomègon* » (enfants placés) et autres enfants défavorisés a débuté en 2001. Depuis ce moment, les Sœurs Salésiennes n'ont pas cessé de concevoir des projets pour la protection des mineurs au Bénin. Cette association à but non lucratif est enregistrée sous le N°2003/MISD/DC/SG/DAI/SAAP/-ASSOC du 16 Avril 2003. Les Sœurs Salésiennes se sont impliquées et ont cherché à contribuer à éradiquer progressivement ce problème de différentes manières à savoir :

1- Accueil et prise en charge

Les Sœurs Salésiennes s'occupent de l'accueil des filles victimes d'exploitation, de traite d'enfants et autres sortes d'abus. La qualité de cet accueil est assurée par une équipe d'assistants sociaux, de psychologues, de sociologues et de divers animateurs.

2- Education formelle et informelle

Dans le secteur de l'éducation formelle et non formelle, les Sœurs Salésiennes offrent aux enfants et aux jeunes des cours d'éducation préscolaire, des cours d'alphabétisation, une école accélérée, une école secondaire et un institut de formation supérieure pour éducateurs spécialisés sise au centre Laura Vicuna.

3- Formation professionnelle

Dans la tradition de Don Bosco, il y a une attention particulière pour la formation professionnelle des jeunes défavorisés et travailleurs dans le but de renforcer leurs capacités professionnelles et humaines. Les Sœurs Salésiennes forment des jeunes (surtout les filles) en boulangerie, pâtisserie, savonnerie, cuisine-art ménager, coiffure, couture et agriculture.

4- Réintégration familiale et socio-culturelle

Le milieu naturel pour un enfant est la famille. Les Sœurs Salésiennes s'occupent de la réintégration familiale et communautaire des jeunes en difficultés surtout des filles. Un travail important est fait à travers les enquêtes sociales et la médiation familiale pour que les jeunes égarés se réconcilient avec leurs familles. Une attention particulière est mise sur la réinsertion sociale et culturelle à travers des activités diverses.

5- Sensibilisation et plaidoyer

Les Sœurs Salésiennes organisent de nombreuses activités de sensibilisation grand public, ainsi qu'en petit groupe sur différents sujets, comme l'exploitation des mineurs, la traite des enfants, les violences sexuelles faites aux filles et aux femmes, la santé et aussi l'hygiène. Elles organisent et participent à différents événements afin de promouvoir les droits de l'enfant, de la femme et de la famille.

2.1.2- Les projets principaux des Sœurs Salésiennes

1- Centre Laura VICUÑA

En 2001, les Sœurs Salésiennes ont initié le projet dénommé « Projet SOS *Vidomègon* » afin d'humaniser le travail des « *Vidomègons* ». Ce projet vise à venir en aide aux filles placées et trafiquées. Les activités de ce projet peuvent être classées en deux catégories que sont le milieu ouvert et le milieu fermé.

a- Activités en milieu ouvert

Ces activités visent à humaniser le travail des filles, à diminuer les cas de maltraitance et à offrir aux filles des occasions éducatives et récréatives. Elles regroupent des différentes activités dans les quartiers et dans les marchés. On dénombre des animateurs qui travaillent activement dans l'école alternative, les centres d'écoute dans les hangars au niveau des marchés ou en plein air.

- **L'école alternative**

Ces locaux servent de salles de classe aux enfants « *Vidomègons* » qui travaillent en tant que domestiques dans le quartier de Zogbo. Ils suivent des cours alternatifs qui leur permettent de comprendre et de s'exprimer en Français. En trois ans, ils peuvent acquérir le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).

- **Centre d'écoute (Baraques)**

Les deux baraques dans le marché de Dantokpa offrent un espace de détente et d'écoute pour les filles qui vendent au marché. En plus, les animateurs offrent diverses activités : alphabétisation en Français, la couture, le bricolage, le folklore, les sketches, les séances de vidéos.

- **Hangars**

Il existe des hangars situés à Todomey et Djidjè. Deux de ces hangars servent de lieu d'écoute, d'alphabétisation et d'animation au bénéfice des filles. Quant au troisième hangar, il sert de lieu de regroupement et d'alphabétisation des pousse-poussiers (*kékévi*) qui se regroupent deux fois par semaine.

- **Sillonnages**

Il existe deux types de sillonnages à savoir : les sillonnages de jour et les sillonnages de nuit. Ces sillonnages permettent aux animateurs de constater le mode de

vie des filles mineures, de sensibiliser les tutrices et de proposer des solutions fiables pouvant aider les filles à sortir de leurs situations déplorables. Au cours des sillonnages, les constats sont les suivants : abus sexuels, prostitution des mineurs, mauvais traitement infligés aux enfants, filles dormant à la belle étoile.

- **Les sensibilisations**

Elles se font dans les marchés. Les groupes cibles bénéficiaires sont : les filles et les femmes des marchés de Dantokpa et de Gbégamey. Les thèmes développés sont relatifs à la santé de la reproduction, aux VIH/SIDA, aux droits et devoirs des enfants.

- b- Activités en milieu fermé**

Elles regroupent toutes les activités qui se déroulent au Foyer Laura VICUÑA : accueil, protection, éducation et réinsertion familiale.

- **Accueil au Bureau des Opérateurs Sociaux**

Ce bureau est chargé d'accueillir les filles venues de divers horizons telles que : l'Office Central de Protection des Mineurs (OCPM), Ex - Brigade de Protection des Mineurs (BPM), les radios, les commissariats, etc. Une fois venues au Petit Foyer, les filles sont écoutées. C'est à l'issue de cette interview que commence la recherche des parents en vue d'une enquête sociale. L'aboutissement de cette dernière oriente toujours vers une des trois résolutions suivantes :

- réinsertion dans la famille biologique ;
- transfert au Grand Foyer (foyer de longs séjours) en cas de réinsertion impossible (risque de remplacement, manque d'intégration de l'enfant) ;
- placement de la fille dans une famille d'accueil.

- **Protection et éducation au Foyer Laura Vicuña**

Pour les filles en court séjour (Petit Foyer) avant leur réinsertion en famille :

- ♣ **L'alphabétisation**

Elle concerne les filles au court séjour. Elles apprennent à lire, à écrire, à chanter sur la base de leurs vécus quotidiens. Ce cours se déroule tous les matins à partir de 10 heures.

♣ **La cuisine africaine**

Une cuisinière est chargée d'apprendre aux filles du Petit Foyer, la préparation des mets africains. Cette activité se déroule tous les après-midi où toutes les filles bénéficient d'une démonstration d'un met africain et parfois préparent elles-mêmes ces mets.

Pour les filles de long séjour (Grand Foyer)

Pour ces filles, les religieuses ont créé une ambiance familiale dans laquelle elles puissent grandir en confiance et en amitié. Leur séjour peut durer jusqu'à 18 ans. Comme dans toutes familles, les filles du Grand foyer vont à l'école, aident les animatrices pour faire le ménage et la cuisine. Les sœurs offrent aussi différents loisirs et occasions d'éducation à ces filles. Durant ce séjour, les filles acquièrent des habiletés et obtiennent un diplôme qui leur permettra de faire un travail indépendant et de gagner leur vie.

♣ **La coiffure et la couture**

Les principales bénéficiaires sont les filles du Grand Foyer qui ont exprimé le désir d'apprendre l'un de ces deux métiers. Ces filles ne sortent de ces ateliers que lorsqu'elles sont nanties de leur diplôme qui sanctionne la fin de leur apprentissage.

2- Marché Dantokpa et environs

• *Maison de l'Espérance*

Centre de formation professionnelle situé à Hindé où les filles travailleuses du marché Dantokpa peuvent suivre des cours en boulangerie, pâtisserie, cuisine-art et savonnerie. Pour compléter la formation technique, les Sœurs offrent des cours d'alphabétisation, de gestion commerciale, de technique de recherche d'emploi, des activités socioculturelles, des soutiens psychosociaux et des soins médicaux. Les filles vendeuses au marché peuvent accéder aux dortoirs sécurisés.

• *Maison du Soleil*

La Maison du Soleil est située au lot N°889 parcelle Q, quartier Hindé proche du marché Dantokpa. Elle est située sur l'immeuble Domingo Raphael au-dessus de l'école maternelle Nigériane « Success International Schools » (SIS) du quartier. C'est

un centre d'accueil pour les filles-mères et est placée sous l'autorité de la coordinatrice du projet, qui se retrouve au carrefour de toutes les actions administratives de cette maison. Dans ce centre ces filles reçoivent une formation professionnelle, une première écoute et une aide pour la réinsertion familiale et professionnelle. La Maison du Soleil est aussi un lieu d'écoute et d'orientation des filles victimes de violences sexuelles.

II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour atteindre nos objectifs spécifiques, nous avons opté pour une démarche méthodologique composée de plusieurs phases. Elle a consisté à une recherche documentaire continue, l'élaboration de l'échantillonnage, la conception et l'exploitation des instruments de collecte des données, une enquête de terrain proprement dite basée sur les sillonnages de jour comme de nuit, enfin une phase de dépouillement des données de l'enquête, puis l'analyse des résultats.

2.2.1- Recherche documentaire et d'informations

Cette phase a été intense et s'est étendue sur toute la durée de l'étude. La documentation a été collectée à différents endroits. Cette documentation nous a permis de constater qu'il y a peu d'informations sur les travaux réalisés dans ce domaine. Par conséquent, elle a constitué pour nous, une base pour les parties généralités et discussion. L'ensemble des documents qui ont contribué à l'étude est référencé dans la partie références.

2.2.2- Population cible et échantillonnage

2.2.2.1- Population cible

La population est un ensemble d'individus auxquels s'applique l'étude.

Dans le cadre de ce travail, il s'agira pour nous de déterminer les personnes susceptibles de nous fournir des informations indispensables, de qualité fiable et traitable. Le groupe cible principal est constitué de 70 filles-mères. Il est nécessaire, dans une étude sur l'accompagnement psychosocial et l'insertion professionnelle des filles-mères de prendre l'avis de ceux qui sont habilités à recevoir ces cas et à les traiter. Ce sont ces personnes qui constituent le groupe cible secondaire. Il s'agit de 19

personnes constituées d'encadreurs sociaux des Sœurs Salésiennes de la Maison du Soleil (psychologues, animatrices, assistants sociaux, « les Tatas » de nuit, etc...), des infirmiers, sage-femme (gynécologue), Responsable de Centre de Promotion Sociale, et des policiers des commissariats environnant du lieu de stage et de l'Office Central de Protection des Mineurs.

2.2.2.2- *Echantillonnage*

Il est difficile de travailler sur une population totale ou encore de mener des recherches sur toute une population. Le chercheur doit définir les caractéristiques de la population sur laquelle porte son étude en isolant un petit groupe représentatif qu'on appelle échantillon. Dans le cadre de notre travail, nous avons opté pour un échantillon de volontaires qui d'après B., GAUTHIER (1984), est fréquemment utilisée dans les domaines de la psychologie, de la recherche médicale, de la sexologie, en fait dans tous les domaines où l'expérimentation est potentiellement douloureuse, aléatoire, gênant, voire dangereuse ; dans tous les domaines qui, pour des raisons culturelles sont considérées comme tabous, intimes, etc.

Pour constituer notre échantillon, nous avons consulté le registre des filles-mères de l'IFMA et de l'OCPM ; nous avons pris en compte toutes celles reçues durant notre période de stage et qui posaient un besoin de prise en charge. Pour des raisons économiques et de temps ainsi que de la disponibilité de nos sujets, notre échantillon est constitué de 70 filles-mères en situation difficile reçues par les Sœurs Salésiennes.

2.2.3. *Techniques et outils de collecte*

En science sociale, la méthodologie répond à une rigueur scientifique qui entre également en ligne de compte pour le choix des méthodes et techniques de collecte des données. Les techniques de collecte de données utilisées sont : l'observation, les entretiens exploratoires et le questionnaire en tenant compte des trois principes fondamentaux qui guident l'action du chercheur afin d'éviter les écueils de la recherche en science sociales :

- ✓ éviter des jugements de valeur ;
- ✓ rechercher à tout instant, l'objectivité ; et enfin

- ✓ rechercher la spécificité des faits étudiés.

L'entretien est une technique de collecte des données qui permet de communiquer, d'échanger de façon structurée, ou d'entrer en conversation avec l'enquêté ou toute personne susceptible de nous informer sur l'étude (groupe cible principal et secondaire). L'objectif de son usage ici est de recueillir des données nécessaires à la compréhension du phénomène et à la vérification des hypothèses.

Le questionnaire est un ensemble de questions à l'endroit d'une partie de l'échantillon. Il nous a permis de mesurer l'ampleur du phénomène et de quantifier les données. Le choix du questionnaire nous a permis d'établir une série de questions précises, construites à partir de nos indicateurs de concepts. Il est administré au groupe cible principal, à savoir les filles-mères en rupture familiale, afin d'avoir des réponses claires et précises aux questions posées.

L'observation est une technique importante utilisée en science sociale. Elle constitue elle-même une investigation et aussi la condition préalable à toute autre forme d'investigation. Nous avons utilisé cette technique pour nous rendre compte des émotions que le questionnaire ne peut pas permettre d'identifier chez ces filles-mères.

2.2.4. Mode de traitement des données

Le traitement des données a été à la fois manuel et informatisé avec le logiciel Excel. Etant donné que la base des informations recueillies repose essentiellement sur les discours, les commentaires et les opinions, les textes recueillis sont transcrits, thématiques et codifiés pour des analyses statistiques. Les tableaux, les graphiques sont faits dans le tableur Excel. Après l'élaboration des tableaux et des graphiques, il a été procédé à leur analyse et commentaire à l'aide du logiciel Word. Pour la méthode d'analyse, l'approche qualitative basée sur l'analyse de contenu nous paraît intéressante pour le traitement des informations. Notre choix a porté sur cette méthode parce que non seulement elle convient à « l'étude du non-dit et de l'implicite, mais aussi elle oblige le chercheur à prendre beaucoup de recul à l'égard des interprétations spontanées et surtout, elle permet un contrôle ultérieur sur le

travail de recherche » QUIVY & VAN CAMPENHOUDT (1988). Tout n'a pas été aisé comme nous l'avons prévu au départ, nous avons connu des difficultés.

2.2.5. Difficultés rencontrées

Nous avons été confrontés au cours de cette étude à de nombreuses difficultés au nombre desquelles nous pouvons citer :

- l'absence de documentations relatives à la problématique des filles-mères au Bénin.
- la difficulté d'accessibilité aux filles-mères liée à l'inexistence de structure de prise en charge des filles-mères (cas unique et récente de la Maison du Soleil de l'IFMA des Sœurs Salésiennes) ;
- le manque de moyens financiers nous empêchant d'élargir le champ de notre étude.

Ces difficultés ainsi énumérées ne nous ont cependant pas empêchés de mener le travail à bien. Nous avons donc pu, malgré tout, réaliser l'enquête dont nous présentons à présent les résultats.

CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS

La conduite de toute recherche scientifique suppose un effort pour connaître, pour découvrir, pour retrouver, etc..., un ensemble de données relatif à un domaine défini de la connaissance et destinées à être traitées puis utilisées dans un but précis. Mais, avant d'être utilisées, ces données recueillies doivent faire l'objet d'une présentation.

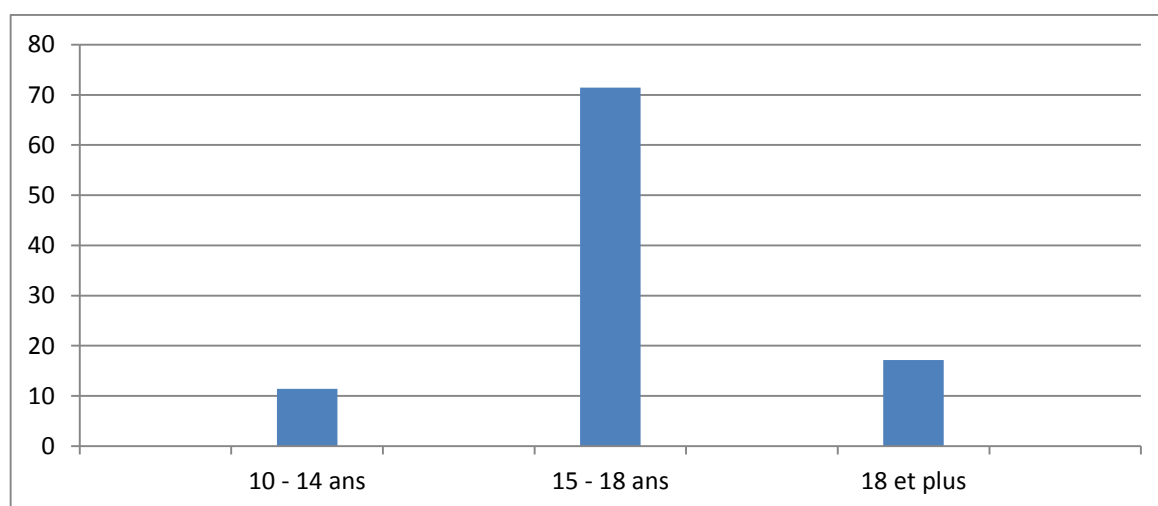
Dans le cas d'espèce, les résultats de notre étude ont tenu compte d'une part de variables sociodémographiques et d'autre part des variables spécifiques.

3.1- VARIABLES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

3.1.1- Âge des enquêtées

L'âge des enquêtées au moment de la survenue de la première grossesse a été relevé. La plupart des filles-mères accueillies à la Maison du Soleil des Sœurs Salésiennes se retrouvent dans la tranche d'âge 15 à 18 ans, soit 71,43 % de la population étudiée, comme le montre le graphe 1 ci-dessous.

Graphe 1 : Répartition des enquêtées selon leur âge à la survenue de la grossesse

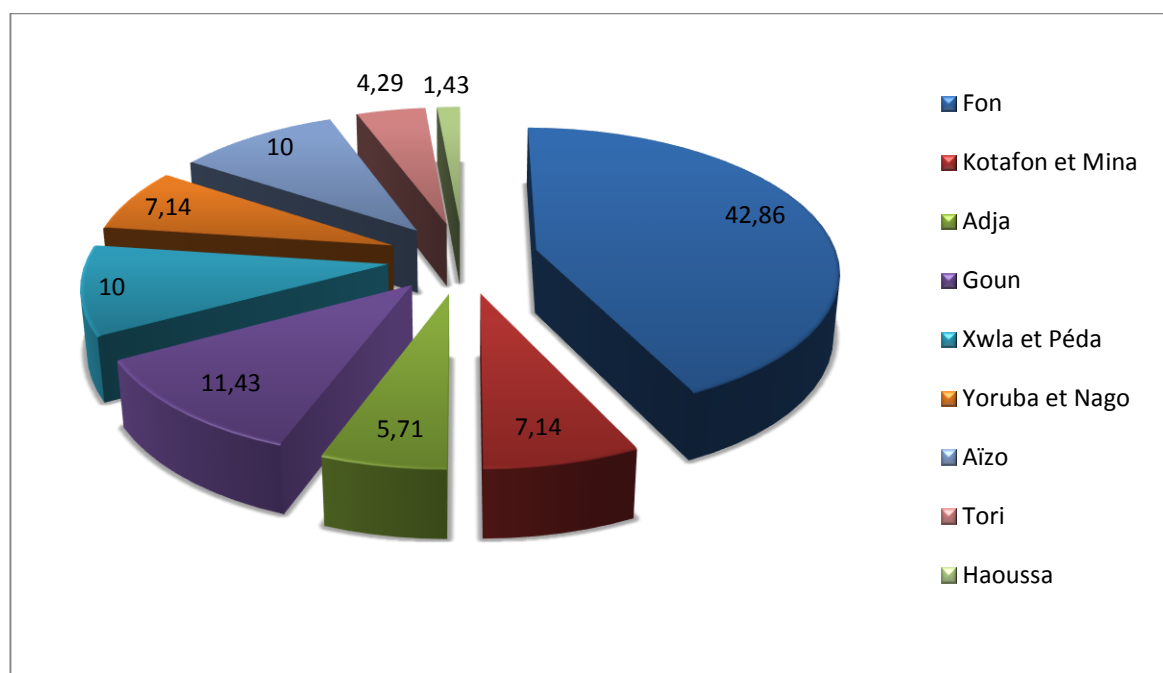


Source : données de l'enquête

3.1.2. Ethnie

Les ethnies des enquêtées sont transcrites dans la figure ci-dessous. Dans ce centre, les Fons représentent 42,86% de l'effectif étudié. La représentation des ethnies Goun (11,43), Aïzo (10%) et Xwla et Péda (10%) sont non négligeables. (Voir Fig.1)

Figure 1 : Répartition des filles-mères interrogées selon leur ethnie

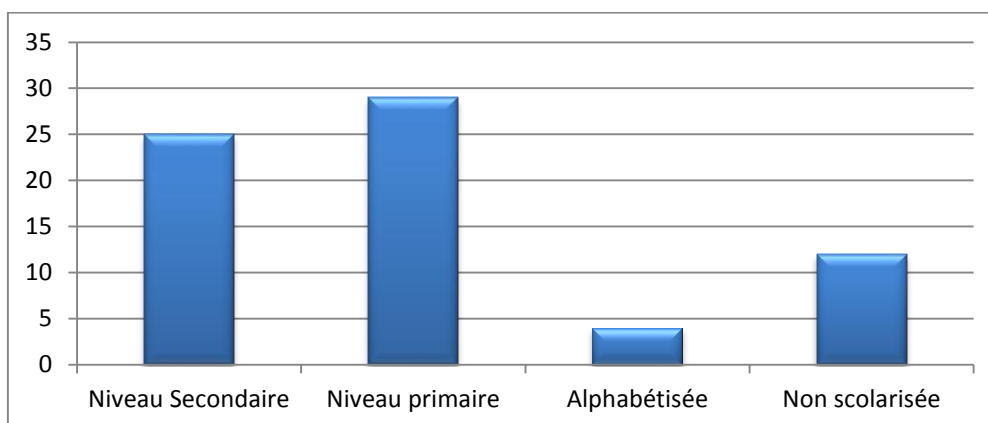


Source : données de l'enquête

3.1.3. Niveau d'instruction

L'échantillon de l'enquête est constitué de filles-mères non scolarisées donc analphabètes, des filles déscolarisées et d'autres élèves présentées dans le graphe 2 ci-dessous. Les enquêtées ont un niveau primaire d'instruction dans 41,43% des cas et un niveau secondaire dans 35,71 % des cas.

Graphe 2 : Répartition des enquêtées selon le niveau d'instruction

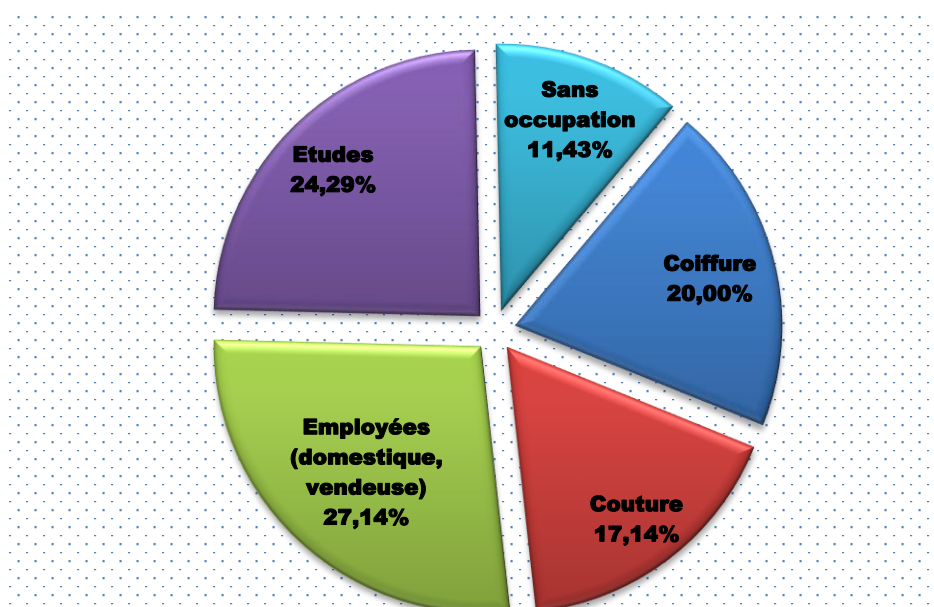


Source : données de l'enquête

3.1.4. Profession

Les données de cette figure révèlent que 08 sujets soit 11,43% n'avaient aucune occupation avant d'être pris en charge par le centre ; 17 sujets soit 24,29% étaient aux études ; 14 sujets soit 20% avaient comme activité antérieure la coiffure ; 12 sujets soit 17,14% dans l'apprentissage de la couture et enfin les 19 autres sujets soit 27,14% étaient des employées comme domestiques.

Figure 2 : Activités exercées par les sujets avant d'entrer au centre



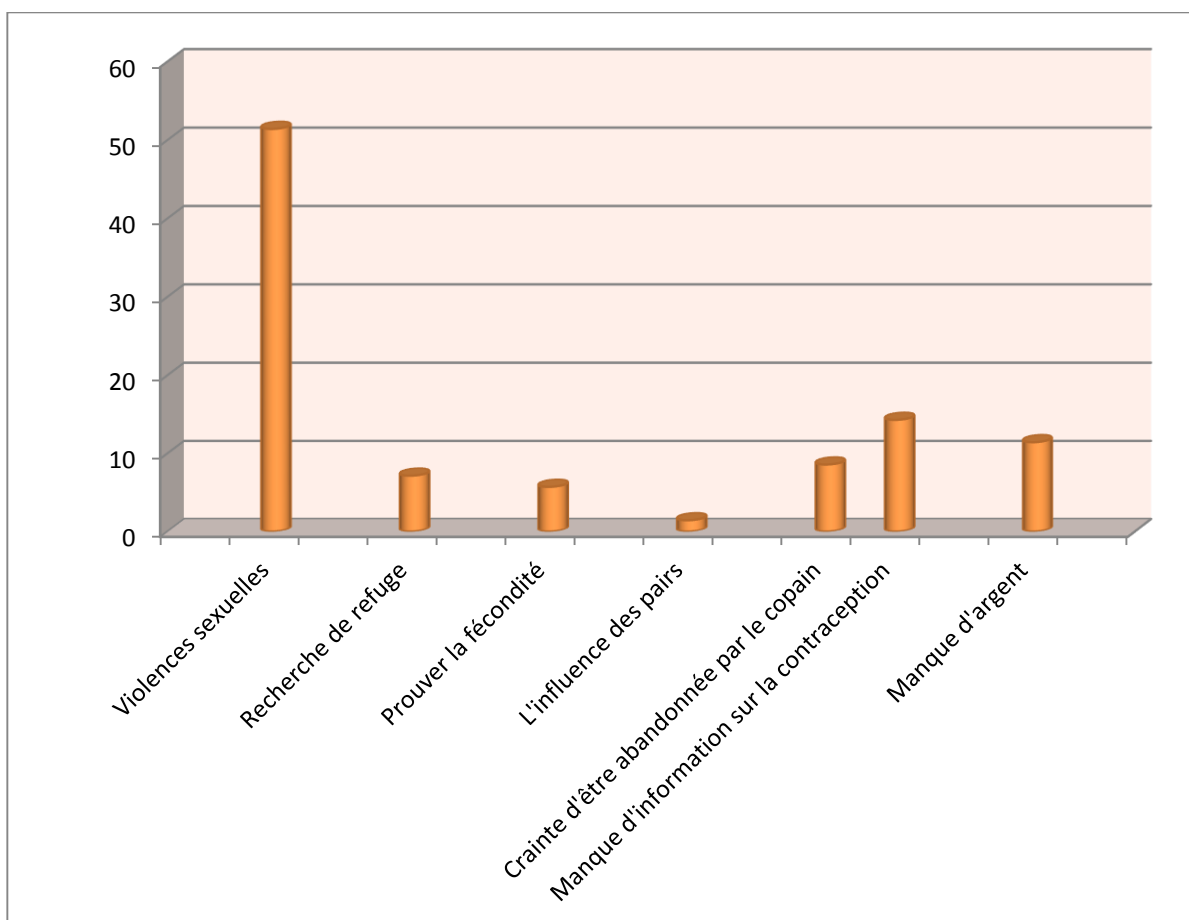
Source : données de l'enquête

3.2- VARIABLES SPECIFIQUES AUX FILLES-MERES

3.2.1- Causes ayant occasionné la survenance de la grossesse

Pour la plupart des filles (72,86%), elles ne sont pas passées à l'acte sexuel par leur propre volonté. Elles ont été victimes de violences sexuelles (45,71%) qui les ont conduites malheureusement à la situation de filles-mères.

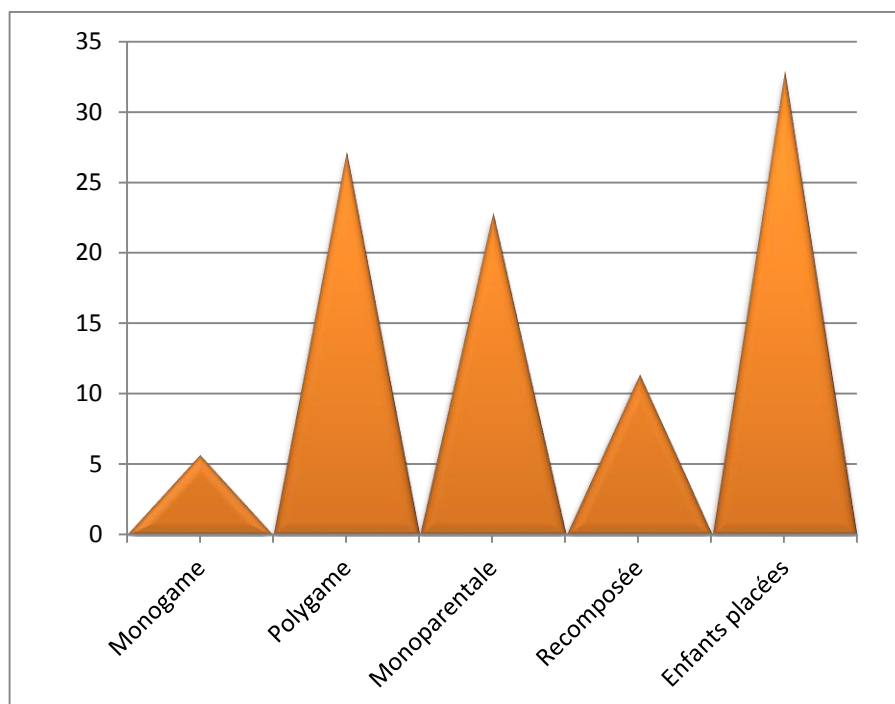
Graphe 3: Répartition des enquêtées selon les causes ayant occasionné la grossesse



Source : données de l'enquête

3.2.2- Filles-mères et ses parents

Graphe 4 : Répartition selon la typologie familiale des parents des enquêtées



Source : données de l'enquête

Tableau 1 : Répartition des enquêtées selon qu'elles aient informé ou non l'entourage sur la grossesse

Opinions	Effectifs	%
Oui	27	38,57
Non	43	61,43
➤ Parce que j'ai eu honte d'en parler (28,57%)		
➤ Parce que je ne sais pas comment et à qui en parler (24,29%)		
➤ Sans précision de la cause (08,57%)		
Total	70	100

Source : données de l'enquête

La plupart des filles touchées n'ont pas informé les parents ou l'entourage de la survenue de la grossesse (61,43%) parce qu'elles ont honte d'en parler (28,57%) et ne savent pas comment et à qui en parler (24,29%).

3.2.2.1- Réactions des parents à la survenue de la grossesse et la qualité des relations qui les lient à leur fille

Graphe 5 : Réactions des parents par rapport à la grossesse de leur fille mineure

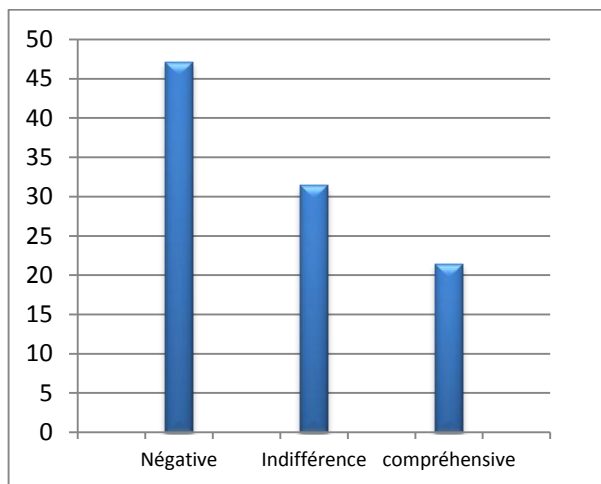
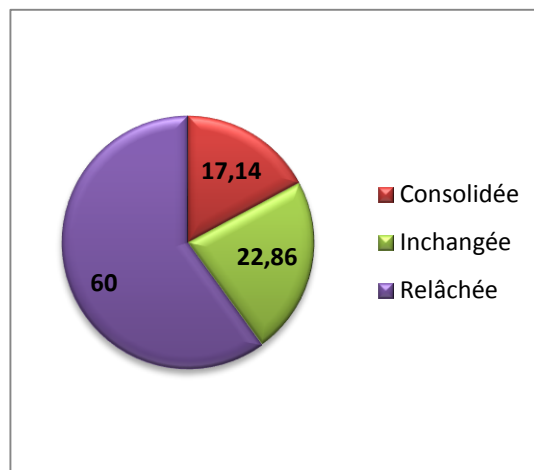


Figure 3 : Qualité des relations des enquêtées avec leurs parents



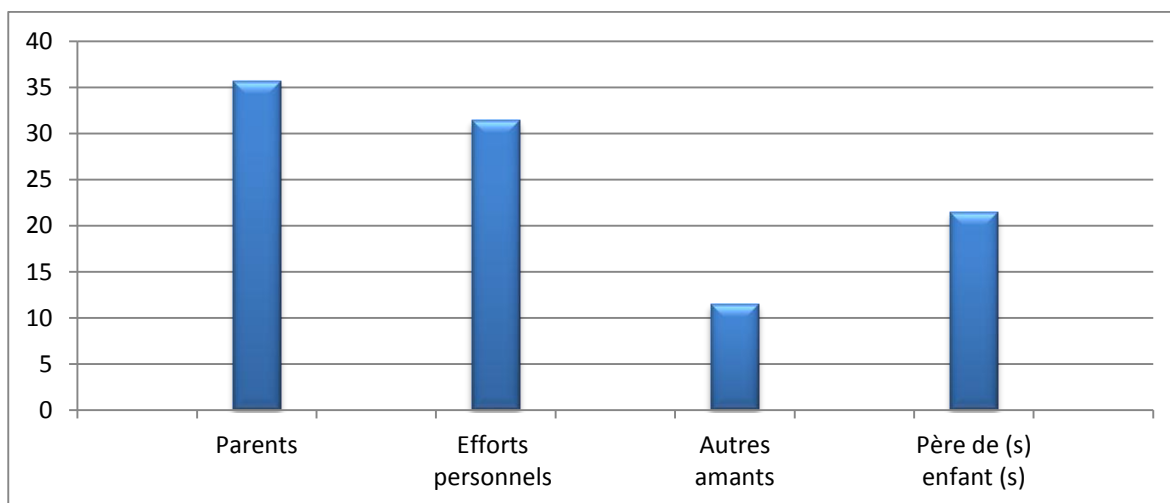
Source : données de l'enquête

Les parents des filles en grande majorité ont une réaction négative à la survenue de la grossesse (47,14%) et la qualité des relations qui les lient à leur fille se retrouve relâchée (60%).

3.2.3- Filles-mères et l'auteur de la grossesse

3.2.3.1- Sources de subsistance des filles-mères et de leur enfant

Graphe 6 : Sources de subsistance des filles-mères et de leur enfant



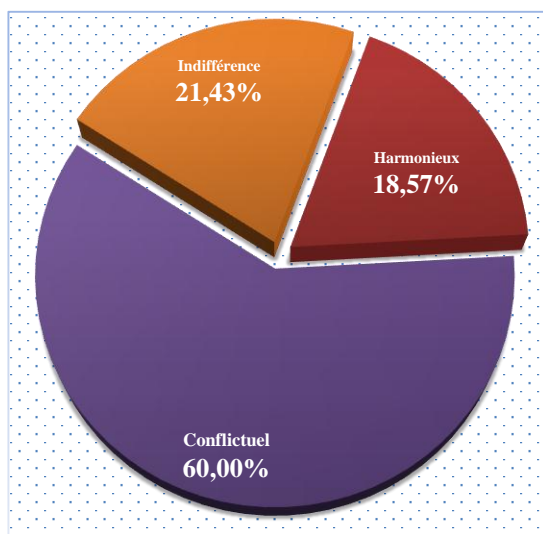
Source : données de l'enquête

A la survenance de la grossesse, les relations s'estompent entre les filles et les auteurs de ladite grossesse dans les 64,29% des cas. Ainsi, la prise en charge du nouveau-né et de la mère mineure repose sur les parents (35,71%).

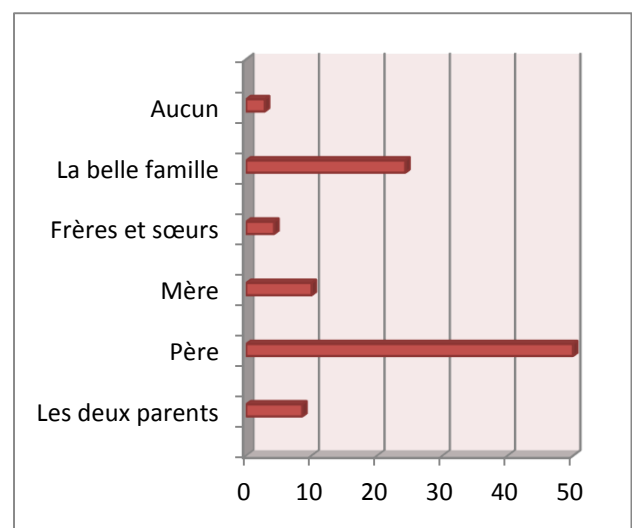
3.2.4- Filles-mères et les principaux agents de conflit

3.2.4.1- Nature des rapports avec l'entourage familial pendant la grossesse et les principaux agents de conflits avec la fille-mère

Figure 4 : Nature des rapports avec l'entourage familial pendant la grossesse



Graphe 7 : Principaux agents des conflits avec la fille-mère

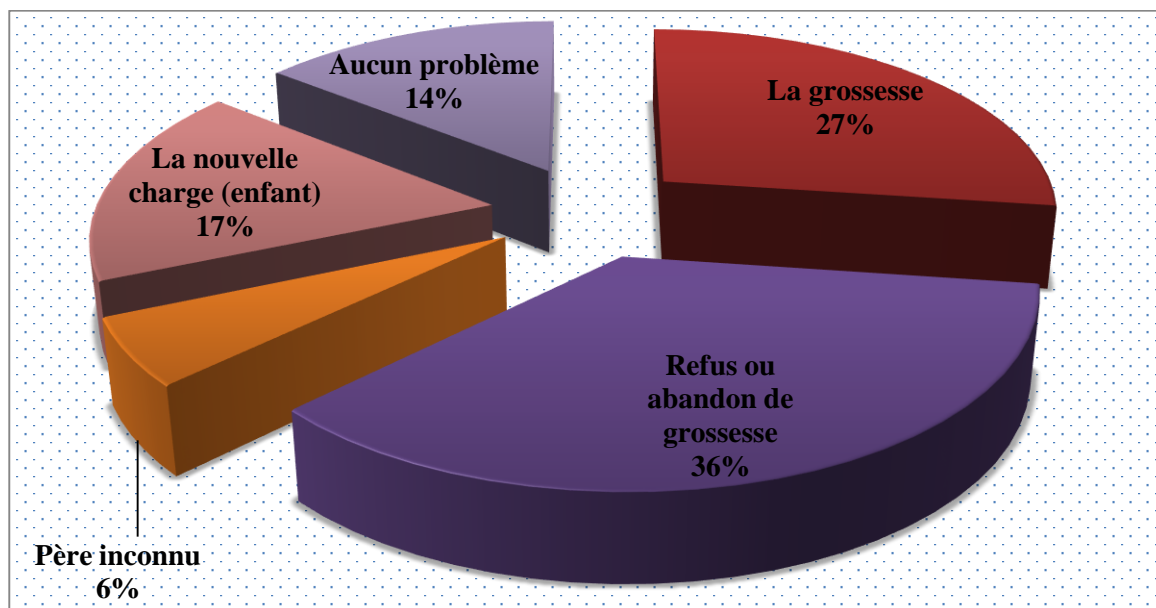


Source : données de l'enquête

La nature des rapports avec le milieu familial pendant la grossesse devient conflictuelle (60%) et génère des conflits entre la fille et le père dans 50% des cas.

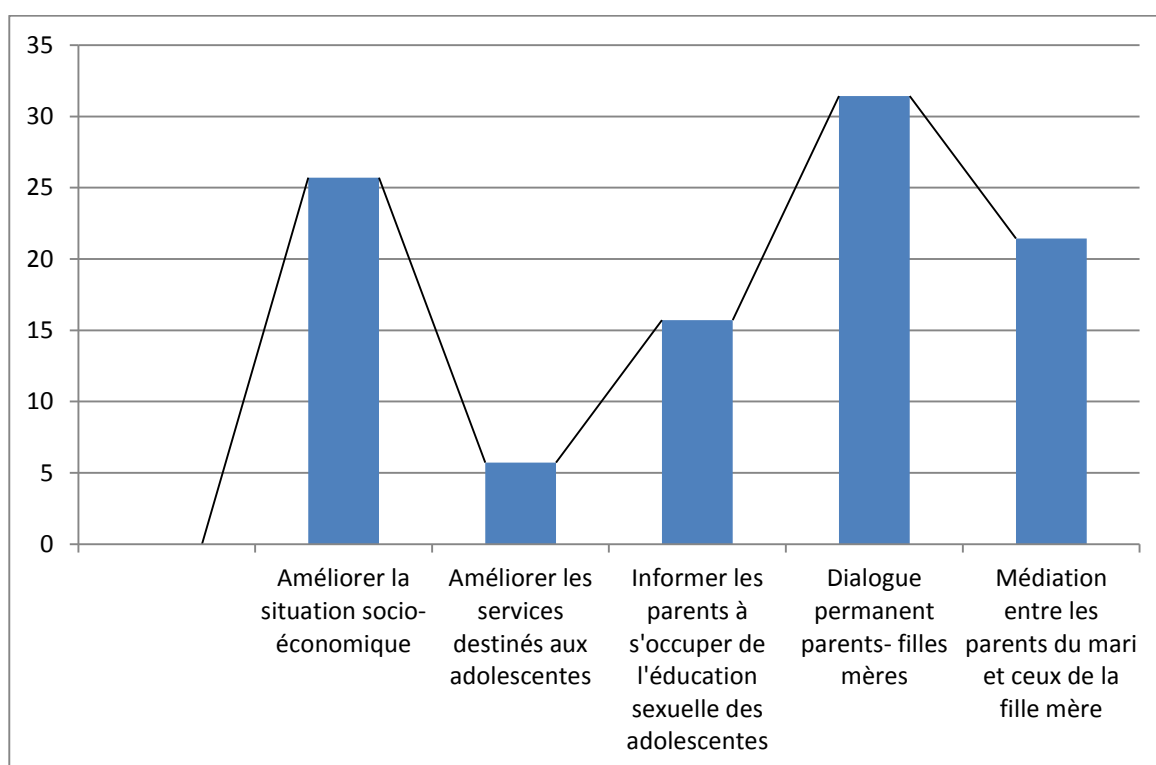
3.2.4.2- Sources et modes de résolution des conflits

Figure 5 : Sources des conflits



Source : données de l'enquête

Graphe 8 : Modes de résolution des conflits



Source : données de l'enquête

Le groupe de parole initié à cette partie pour déterminer le mode de résolution des conflits a amené les jeunes filles-mères du centre à donner leur point de vue sur la

question. Ainsi, 31,43 % des cas optent pour un dialogue permanent entre les parents et les filles-mères ; 25,71% pour l'amélioration de la situation économique à travers la formation et 21,43% pour une médiation entre les parents du mari et ceux de la fille-mère.

✓ **Le groupe de parole**

Le groupe de parole est un lieu de soutien structuré par la présence d'un intervenant de formation psychologique, un lieu de soutien susceptible de prendre en compte la souffrance des soignants et de faciliter la régulation des fonctionnements internes. C'est un lieu de formation propre à favoriser l'apprentissage de l'écoute et de la prise de parole de chacun des membres de l'équipe. C'est un espace de libre expression qui concerne la mise en mot du vécu, la verbalisation ; c'est une parole dynamique en mouvement. Sa finalité est toujours l'amélioration de la relation soignant/soigné par l'atténuation de la souffrance des soignants.

Pendant le groupe de parole, on parle de soi (moi je suis, moi je pense, moi j'ai envie, moi je me pose une question, moi je voudrais votre avis, moi j'ai vécu quelque chose de difficile ou de gai...). On ne parle pas à la place des autres. On ne règle pas non plus ses comptes avec un copain avec qui on s'est disputé...

3.2.5- Accueil des filles-mères et activités de réinsertion menées au centre

Dans cette rubrique, il est question de savoir comment les filles-mères sont accueillies au centre et quelles sont les activités qui y sont organisées pour leur réinsertion sociale.

3.2.5.1- Accueil des filles-mères

Les données de ce tableau montrent que 43 sujets soit 61,43% sont entrés au centre par le biais des Commissariats et surtout de l'Office Central de Protection des Mineurs.

Tableau 2 : Les réponses des sujets concernant la façon dont ils sont arrivés à la Maison du Soleil

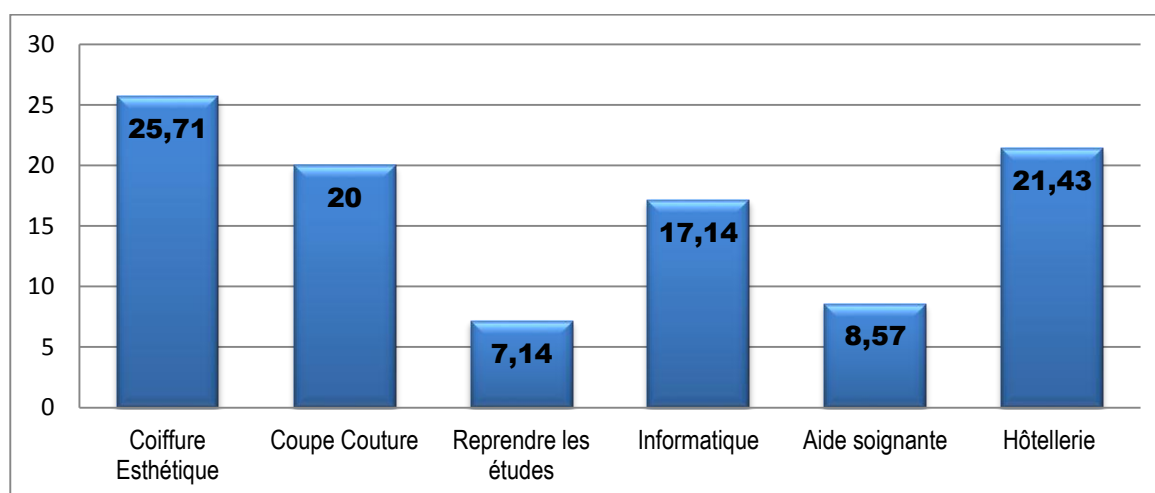
	Effectifs	%
Amis ou camarades	4	5,71
Parents ou membres des familles	3	4,29
Centre : encadreurs et encadrées	7	10
Commissariat ou OCPM	43	61,43
ONG et autres structures	12	17,14
Médias et autres moyens	1	1,43
Total	70	100

Source : données de l'enquête

3.2.5.2- Formations voulues par les sujets

Les filles expriment en dans la majorité des cas, le désir ardent d'apprendre la coiffure esthétique (25,71%) et l'hôtellerie (21,43%).

Graph 9 : Formations voulues par les sujets

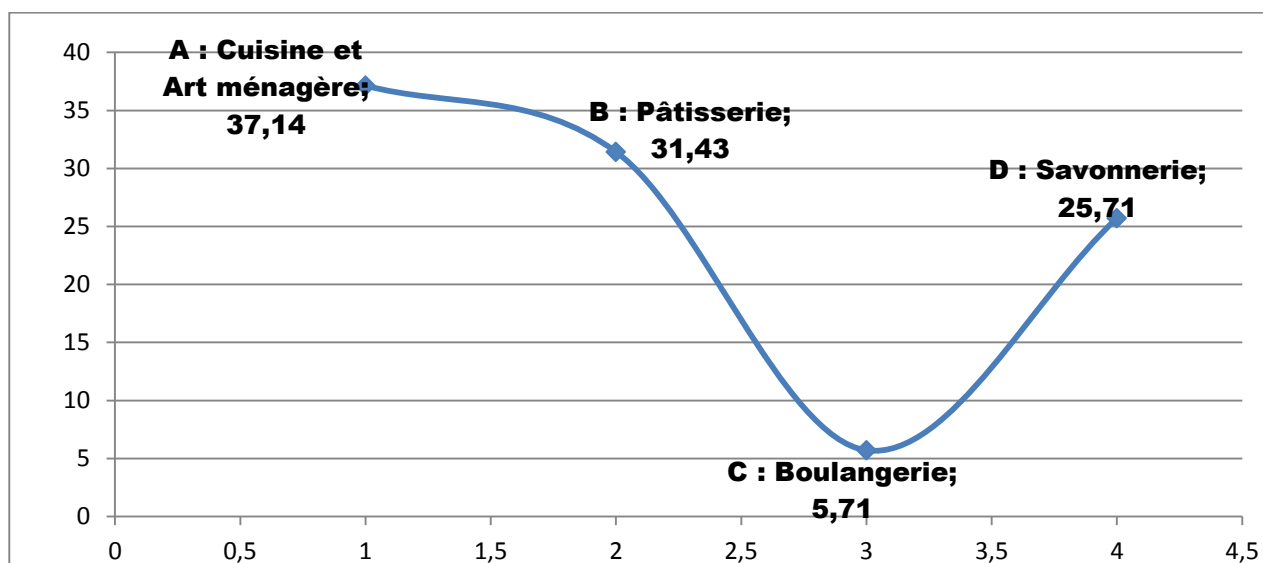


Source : données de l'enquête

3.2.5.3- Les activités de réinsertion menées au centre

Dans le centre, les filles-mères s'adonnent beaucoup plus à la formation en cuisine et art ménagère (37,14%), à la pâtisserie (31,43%) et à la savonnerie dans 25,17% des cas.

Graphe 10 : Les activités exercées par les sujets au centre



Source : données de l'enquête

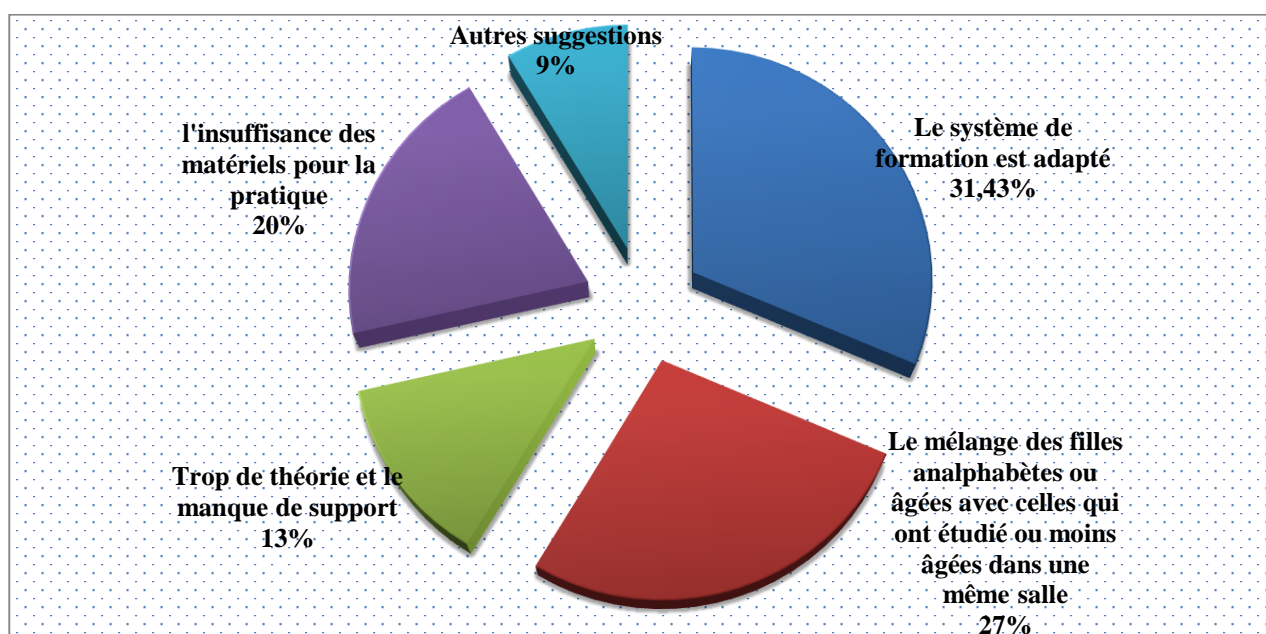
3.2.6. Difficultés de réinsertion des filles-mères au centre

Il s'agit, dans ce thème de connaître les difficultés qu'éprouvent les sujets dans la prise en charge visant leur réinsertion sociale.

3.2.6.1- Critique des sujets en ce qui concerne le système de formation

Les données de cette figure révèlent que 22 sujets soit 31,43% approuvent et apprécient le système de formation ; 19 sujets soit 27,14% n'apprécient pas d'être mélangés avec des filles analphabètes ou plus âgées dans une même salle et 14 sujets soit 20% jugent insuffisant le matériel pour la pratique.

Figure 6 : Critique des sujets en ce qui concerne le système de formation



Source : données de l'enquête

Les données de ce tableau révèlent que 22 sujets soit 31,43% approuvent et apprécient le système de formation ; 19 sujets soit 27,14% n'apprécient pas d'être mélangés avec des filles analphabètes ou plus âgées dans une même salle et 14 sujets soit 20% jugent insuffisant le matériel pour la pratique.

3.2.6.2- Propositions des sujets sur ce qu'il faut ajouter au centre pour un meilleur séjour

Les sujets dans 31,43% des cas proposent la mise à disposition en quantité suffisante du matériel et d'outils pour la pratique.

Tableau 3 : Propositions des sujets sur ce qu'il faut ajouter au centre pour un meilleur séjour

	Effectifs	%
Rien	7	10
Certaines sections : recyclage de huit mois en couture et coiffure	14	20
Apprentissage des métiers : couture, coiffure-esthétique et hôtellerie	14	20
Du matériel et des outils pour la pratique	22	31,43
Augmentation de la durée de l'alphabétisation	8	11,43
Autres suggestions	5	7,14
TOTAL	70	100

Source : données de l'enquête

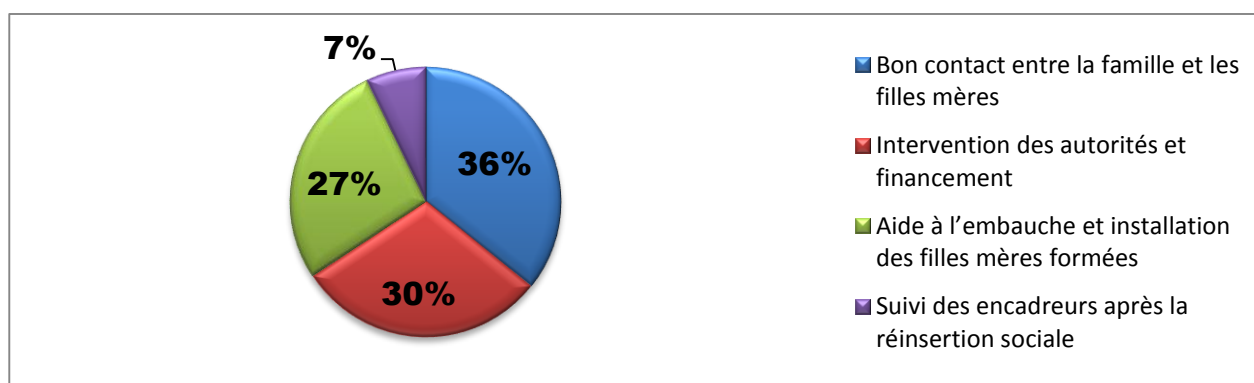
3.2.7. Souhait des filles-mères pour l'avenir

Dans ce thème, il s'agit de savoir ce que souhaitent les sujets concernant le déroulement des activités prévues pour leur réinsertion sociale.

3.2.7.1- Souhait des sujets pour un bon déroulement de la réinsertion sociale au centre.

Le souhait des sujets pour un bon déroulement de la réinsertion sociale au centre concerne un bon contact entre la famille et la fille mère (35,72%); l'intervention des autorités et l'appui financier à la prise en charge des filles mères (30%) et l'aide à l'embauche et à l'installation des filles mères après formation dans 27,14 % des cas.

Figure 7 : Souhait des sujets pour un bon déroulement de la réinsertion sociale au centre



Source : données de l'enquête

3.2.8. Accompagnement psychologique apporté aux filles-mères

3.2.8.1- Raisons pour non consultation d'un psychologue

Tableau 4: Répartition des enquêtées selon les raisons pour non consultation d'un psy.

Raisons pour non consultation d'un psychologue	Effectifs	%
"je n'en connais pas"	13	18,57
"je n'ai pas envie de raconter"	2	2,86
"je ne pense pas qu'un psychologue peut m'aider à surmonter ma douleur"	1	1,43
"je ne sais pas comment en contacter"	12	17,14
"je n'en ai pas les moyens"	4	5,71
"je ne sais pas ce que c'est"	5	7,14
"j'ai peur d'en parler"	14	20
"pour rien"	3	4,29
"j'avais honte d'en parler"	16	22,86
Total	70	100

Source : données de l'enquête

3.2.8.2- Comportements, émotions et sentiments après la survenance de la grossesse

Le tableau ci-dessous fait état des troubles et diverses difficultés perçues ou ressenties par la fille après les violences sexuelles et la survenue de la grossesse.

Tableau 5 : Répartition des enquêtées en fonction des ressentiments, difficultés et troubles psychologiques après la survenue de la grossesse

Ressentiments, difficultés et troubles psychologiques	Effectifs	%
Culpabilité	15	21,43
Peur	10	14,29
Honte	13	18,57
Troubles de sommeil	1	1,43
Troubles alimentaires	2	2,86
Haine envers les hommes	11	15,71
Sentiment de profanation/ souillure/d'être abîmée	4	5,71
Colère	12	17,14
Avortement clandestin (suicide)	2	2,86
Total	70	100

Source : données de l'enquête

3.2.8.3- État psychologique de la fille-mère et ses appréciations

Au cours de l'enquête, 66 filles-mères, soit 94,3%, ont déclaré avoir été victimes d'évènements désagréables dans leur vie. Chacune des victimes nous a confié qu'"elle n'est plus la même après l'abus sexuel". Les raisons de ce changement sont évoquées dans le tableau ci-après.

Tableau 6 : Répartition des enquêtées selon les raisons de changement après l'abus sexuel

	Effectif	%
"j'ai une méfiance envers les hommes"	8	11,4
"je suis traumatisée"	9	12,9
Non précisé	4	5,7
"je suis sur ma défensive et phobie des sorties nocturnes"	4	5,7
"j'ai du mal dans les relations sexuelles et méfiance envers les hommes"	8	11,4
"Depuis ce temps je n'arrive plus à respecter cet homme (violeur)"	8	11,4
"je me sens abusé par le violeur"	10	14,3
"je me sens bizarre; envie de faire des folies pour oublier ma peine"	5	7,1
"je me sens déchirée, j'ai peur de me trouver seule quelque part"	8	11,4

"je supporte la douleur sans me plaindre"	2	2,9
"je ne veux plus d'aucun homme"	1	1,4
"je me sens sale, dans ma religion on se marie avant d'avoir des rapports sexuels"	3	4,3
Total	70	100,0

Source : données de l'enquête

3.2.8.4- Prise en charge des affections graves (Cas de 03 filles)

Le soutien moral et l'accompagnement psychologique doivent être associés à la chimiothérapie dans certains cas d'affections psychologiques graves (la dépression, l'énurésie, l'incohérence du discours, les pensées suicidaires, le refus d'aide, le développement des maladies psychosomatiques...). Trois cas de filles-mères souffrantes des différentes affections citées ci-dessus, ont fait l'objet d'une consultation psychiatrique que ça soit au Centre National Psychiatrique de Jacquot et du Service Psychiatrique du Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert Koutoukou MAGA de Cotonou. Le résumé de chacun de ces cas, se présente dans les encadrés ci-après.

Sujet 1 : 17ans

ANAMNESE

Le sujet 1 vivait avec sa mère à Cotonou qui ne l'aurait jamais scolarisée. Elle a pris l'habitude de fuguer de la maison pour se retrouver errante dans la ville. Un jour, elle s'est retrouvée devant la mosquée centrale de Zongo où elle est rentrée frauduleusement dans un bus pour se retrouver au Niger à la recherche de son père. Ce qui n'avait pas prospéré car elle n'avait pas assez de renseignements sauf le nom du père. Ainsi, trois semaines plus tard, elle a été rapatriée au Bénin et pris en charge par le Centre Oasis de Terre des Hommes. La maman qui entre temps a été renvoyée de la maison familiale à cause des caprices du sujet 1, décéda par la suite d'une maladie. La fille a alors élu définitivement domicile dans la rue. Elle commença par avoir des rapports sexuels (non protégés) avec des gens dont elle ignore le nom et le domicile ; et ceci dans des chambres de passage. Il s'en est suivi une grossesse dont on ignore l'auteur jusqu'à présent. Avec l'évolution de la grossesse, elle a élu domicile auprès d'une vendeuse de nourriture où elle nettoie les plats et a comme récompense de la nourriture.

LE DIAGNOSTIC DE L'ENTRETIEN

Par rapport à ses fugues répétées, le sujet 1 pense qu'elle est possédée par un mauvais esprit qui lui disait de quitter la maison. Mais qu'elle avait l'habitude de mentir et de se perdre dans les idées. Entre autre, nous avons relevé un saut d'humeur ; elle tape l'enfant et dit chaque fois « je vais te tuer » ; elle a un discours incohérent ; elle ne respecte pas les normes et les règles de la maison. Ces

antécédents médico-chirurgicaux sont moins reluisants :

- elle est tombée du 2^{ème} étage et cognée la tête, ce qui a fait l'objet d'une hospitalisation ;
- elle a accouché par césarienne.

Sujet 2 : 14 ans

ANAMNESE

Le sujet 2 vivait avec ses parents où elle a fréquenté jusqu'en classe de 5^{ème}. Au cours des vacances de l'année scolaire 2010, elle rejoint sa mère dans sa maison familiale. C'est là qu'elle a fait la connaissance de l'auteur de la grossesse, membre de la famille maternelle de sa mère. De leur relation est issue une grossesse dont il a reconnu la paternité. Du coup, le père de la fille menace la mère et les ont renvoyées de la maison sous prétexte qu'il ne peut pas supporter la grossesse d'autrui. Le sujet 2 a alors dormi quelques jours à la belle étoile avant d'être orientée à la l'Office Central de Protection des Mineurs. Après l'accouchement d'un petit garçon le 02/01/2011, les frères du sujet 2, sur instruction de leur père, l'ont renvoyée dans la belle famille. Mais elle a été rejetée par cette dernière le même jour. Dès lors, la fille et son enfant ont été accueillis à la Maison du Soleil des Sœurs Salésiennes. Elle avait l'habitude de fréquenter un expatrié blanc, vendeur de véhicule sur le parc de Sèkandji.

LE DIAGNOSTIC DE L'ENTRETIEN

Au foyer des filles-mères, le sujet 2 est entrée dans une phase dépressive due surtout aux nombreux chocs psychologiques subis au cours de la grossesse. Timide, elle récidive par des sauts d'humeur, l'incohérence du discours, le non-respect des normes et règles de la Maison du Soleil, des difficultés et lenteur dans l'assimilation et l'accomplissement des tâches, le manque de concentration, l'étourdissement et développe l'énurésie. Elle s'énerve aussi trop et est caractérisée par le vol, le mensonge, le retard à la formation...

Sujet 3 : 16 ans

ANAMNESE

Le sujet 3 est orpheline de mère et a fréquenté jusqu'en classe de CM2. Le papa aurait refusé la grossesse et abandonné sa mère pour aller au Gabon. La maman suite à une infidélité, aurait attrapé une maladie, certainement le VIH. Elle est décédée par la suite. La fille a été placée plusieurs fois. Elle serait toutefois maltraitée et a fugué par la suite de la maison. Elle s'était lancée dans la recherche de son père qu'elle a réussi à retrouver. Elle a passé quatre (04) ans le père où elle a été mise dans l'apprentissage de la coupe couture qu'elle a fait pendant deux ans avant de tomber

enceinte. Un jour, elle est rentrée après 22 heures à la maison, ce que son père a réprimé en la renvoyant de la maison. Elle fut réintégrée grâce aux interventions des voisins mais à cause de la maltraitance, elle a fugué de la maison. Elle a erré avec la grossesse et fut conduite à l'OCPM. Elle a été accueillie au Foyer des filles mères des Sœurs Salésiennes et a accouché quelques jours plus tard d'un enfant prématuré qui est décédé après.

LE DIAGNOSTIC DE L'ENTRETIEN

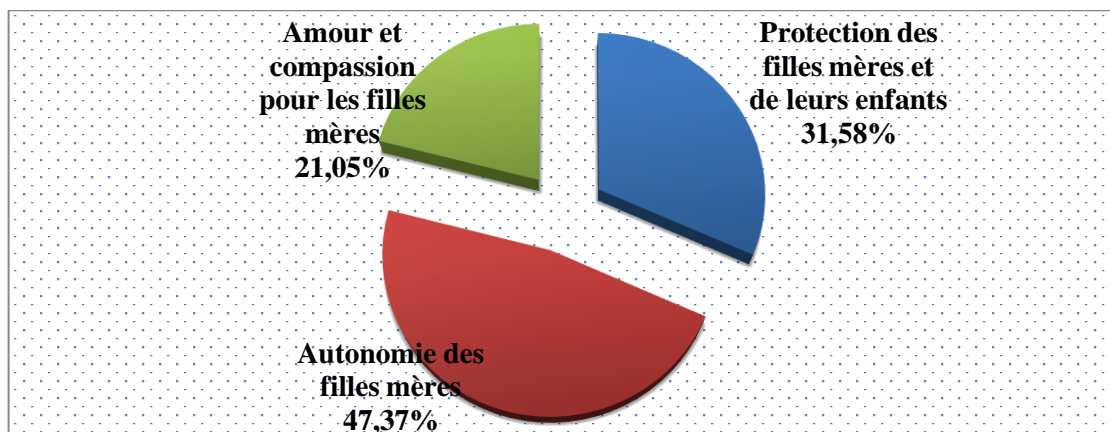
Elle avait pris des médicaments à quatre mois de la grossesse afin d'avorter. Au moment de la fugue, elle a honte et peur de voir ses parents en cachant le visage. Elle se culpabilise donc de la mort de l'enfant. Elle a tout le temps l'insomnie et a des idées suicidaires. Elle développe les maladies psychosomatiques comme les douleurs dans les os alors que l'électrophorèse montre qu'elle est AA normale. Elle a le désir ardent de vénérer la tombe de sa mère et refuse toute l'aide des Sœurs. Elle a une forte croyance d'être envoutée par son père. Elle a des céphalées.

3.3- VARIABLES SPECIFIQUES AUX ENCADREURS SOCIAUX

3.3.1- Motivation d'encadrement des filles-mères.

Nous voulons savoir dans ce thème ce qui motive les encadreurs sociaux à s'investir dans la prise en charge des filles-mères.

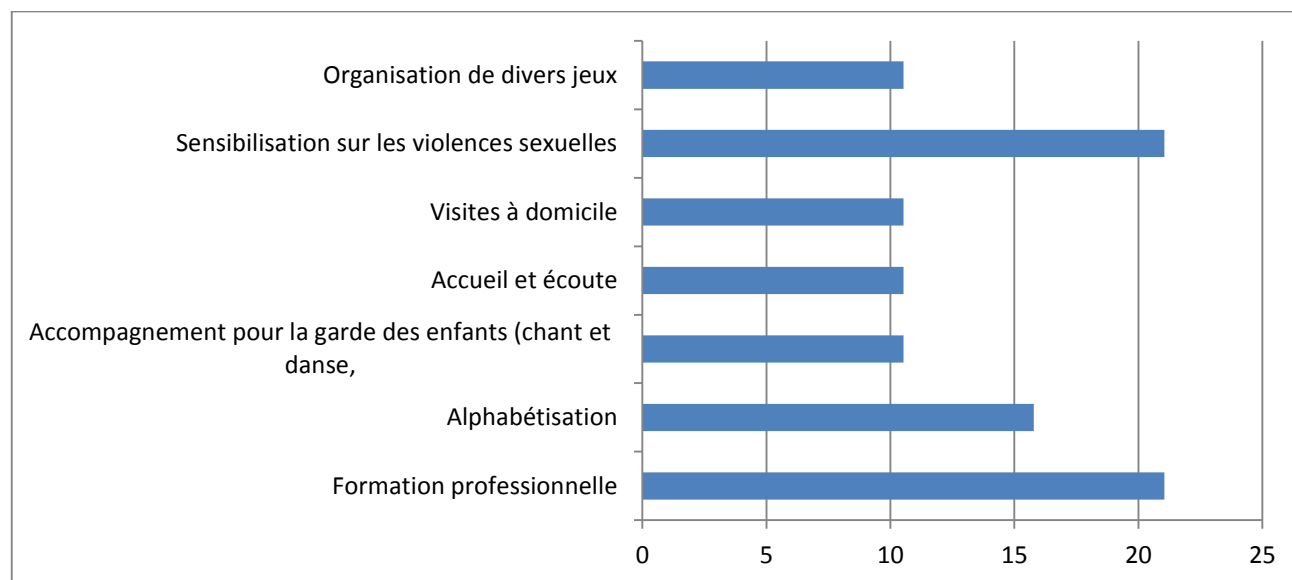
Figure 8 : Sources de motivation des encadreurs des filles-mères



Source : données de l'enquête

3.3.2- Les activités de réinsertion sociale organisées au niveau du centre pour la prise en charge.

Graphe 11 : Répartition des activités de réinsertion sociale organisées au niveau du centre pour la prise en charge



Source : données de l'enquête

Les activités de réinsertion sociale organisées au niveau du centre pour la prise en charge concernent la formation professionnelle (21,05%) ; la sensibilisation sur les violences sexuelles (21,05%) ; les cours d'alphabétisation 15,78% ; l'accompagnement pour la garde des enfants à travers chants et danses, accueil, écoute, appui psychologique, groupe de parole ; les visites à domicile et l'organisation de divers jeux dans des proportions identiques de 10,53%.

Tableau 7 : Quelques propositions de solution pour éviter les rechutes des filles mères

QUELQUES PROPOSITIONS	Effectif	%
Mécanisme de suivi après formation	6	31,58
Appui financier et un kit complet	3	15,79
Bon encadrement ou bonne prise en charge	4	21,05
Implication des autorités	2	10,53
Soutien familial	4	21,05
Total	19	100

Source : données de l'enquête

Il ressort de ce tableau qu'un bon mécanisme de suivi après la formation, cité 6 fois, aideraient les filles à s'en sortir, un bon encadrement ou une bonne prise en charge et un soutien familial ont été cités 4 fois par les encadreurs comme piste de solution pour éviter les rechutes des filles mères ; l'implication des autorités et un appui financier accompagné d'un kit complet ont été cités également.

3.3.3- Difficultés d'encadrement

Il s'agit de connaître les difficultés qu'éprouvent les encadreurs sociaux lors de la prise en charge.

Tableau 8 : Les difficultés rencontrées lors de la prise en charge

QUELQUES PROPOSITIONS	Effectifs	%
Insuffisance du personnel	2	10,5
Insuffisance des matériels et manque de moyen financier	3	15,8
La non intervention du pouvoir public (ETAT)	2	10,5
Manque de confiance de ces filles en elles-mêmes et manque de prise de conscience de soi	7	36,8
La mauvaise collaboration de certaines familles	5	26,3
Total	19	100

Source : données de l'enquête

Il ressort des données du tableau ci-dessus que le manque de confiance de ces filles en elles-mêmes et le manque de prise de conscience de soi, ainsi que la mauvaise collaboration de certaines familles ont été cités 12 fois par les encadreurs sociaux concernant les difficultés qu'ils éprouvent pendant la prise en charge ; l'insuffisance de matériels et manque de moyen financier choisi 3 fois ; la non intervention du pouvoir public et l'insuffisance du personnel 4 fois.

CHAPITRE IV : DISCUSSION, SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1- Discussion

Les résultats présentés ci-dessus ont été analysés et discutés pour une affirmation ou non de nos hypothèses de recherche afin de montrer leur degré de pertinence.

4.1.1- Portrait des enquêtées

Au regard des résultats de nos enquêtes, il se dégage que la majorité des filles-mères interrogées sont des adolescentes dont l'âge varie entre 15 et 18 ans. Il s'agit là de l'âge de la minorité et donc de l'immaturité qui, logiquement parlant, exclurait ces jeunes filles de l'activité sexuelle. Et pourtant, nos entretiens avec ces enquêtées ont dévoilé qu'elles ont eu précocement leur première expérience sexuelle et que pour la plupart, la première maternité était intervenue à 14 ans.

Cette situation paraîtrait normale si nous étions dans la société traditionnelle où l'idéal de la virginité et du mariage amenait les parents à marier leurs filles à bas âge. Mais, la société urbaine moderne, avec toutes ses contraintes et valeurs, laisse à la fille l'opportunité de développer tous ses talents au même titre que le garçon. C'est pourquoi, à l'âge de 15 à 18 ans, nos enquêtées seraient normalement à l'école ou dans un centre pour suivre une formation qui les rendrait utiles dans la société moderne. Mais, force est de constater que la majorité d'entre elles sont soit sans instruction, soit d'un niveau d'études assez bas, études qu'elles ont interrompues certainement à la suite de leur grossesse. Cette situation des adolescentes affecte toute notre société et l'intensité de la sexualité chez elles est très élevée qu'elle ne l'était avant.

Quant à leur origine sociale, il s'avère que la quasi-totalité des enquêtées sont issues des familles paysannes et pauvres. Ceux-ci sont pour la plupart des cultivateurs, des artisans et des sans emploi, dont les maigres revenus se répercutent négativement sur la vie des membres de leurs familles.

La recherche ayant eu lieu dans une structure située au Sud du Bénin, la présence de près de la moitié de l'ethnie fon dans la population d'étude (42%) est justifiée ; elle est suivie d'autres ethnies rencontrées dans le même espace. Nous ne pouvons donc pas dire que le phénomène de filles-mères est élevé chez les adolescentes du Sud Bénin. Il faut une étude similaire dans tout le pays pour une comparaison.

Le niveau d'instruction primaire est prédominant (41,43%) dans la population enquêtée. On pourrait penser que les filles peu instruites sont plus exposées à la sexualité précoce mais à priori, nous ne pouvons faire cette déduction, puisqu'une large partie de notre échantillon vit dans des conditions difficiles et récupérées par l'Office Central de Protection des Mineurs qui la réfère dans ledit centre.

La majeure partie des filles-mères sont des domestiques (27,14%). En effet, ce sont des filles récupérées au village et ramenées à Cotonou en vue d'être scolarisées. Cette promesse s'estompe et la petite fille devient la seule à tout faire : elle est la dernière à se coucher et la première à se réveiller. Au cours de la journée, elles sont malmenées dans les travaux domestiques, la vente ambulante... Pendant cette navette, la fille est tentée de se livrer par moments pour combler le déficit journalier de peur d'être renvoyée ou battue. Tout ceci les pousse à une sexualité précoce et elles s'offrent au premier venu pouvant les aider.

4.1.2- La survenance des grossesses

Il s'agit ici d'examiner tous les éléments de la situation qui ont concouru à la survenance de la grossesse qui a rendu mère la fille adolescente. Ces éléments sont multiples, mais nous discutons seulement de ceux qui sont significatifs au regard des résultats de nos enquêtes. Observons d'entrée de jeu que pour la majorité des enquêtés (72,86%) la survenance de la grossesse a été un acte involontaire et causée surtout par des violences sexuelles (45,71%). Elles sont tombées enceintes, comme elles le disent par accident. De nos entretiens, il s'est dégagé que nombreuses en sont arrivées précocement à la grossesse par l'ignorance de leur cycle mensuel. D'ailleurs, c'est au premier coït que certaines d'entre elles s'étaient malheureusement vues enceintes. Les

bribes, et mêmes fausses informations, qu'elles avaient glanées auprès de leurs amies n'ont pas suffi pour les préserver. Ce manque d'information et de formation fiables a amené ces mineures à payer ce lourd tribut. D'autres filles-mères par contre, n'ont pas pu éviter la grossesse en dépit de la connaissance qu'elles avaient aussi bien sur leur cycle que sur les méthodes contraceptives. Sans le vouloir, elles se sont retrouvées enceintes parce que ne pouvant pas résister à la pression ou aux bousculades du partenaire, soit aussi parce que ce dernier avait refusé le port du préservatif, soit encore parce qu'elles ont offert les faveurs sexuelles en période d'ovulation par crainte de perdre un partenaire qui leur venait en aide matériellement et/ou financièrement. C'est donc la faiblesse à la fois physique, morale et matérielle qui a exposé la jeune fille à la grossesse, la rendant ainsi précocement mère.

Une minorité des enquêtées ont affirmé que ces grossesses ont été des actes délibérés (11,43%). Ceci parce que les unes pensaient contraindre leurs partenaires au mariage par le fait de la grossesse alors que d'autres voulaient défier les parents qui s'opposaient à un éventuel mariage. Dans un cas comme dans un autre, certaines enquêtées nous avaient révélé leur intention d'avorter pour échapper aux sanctions parentales, mais elles se sont résignées par manque d'argent pour payer les soins y afférents et les soucis de perdre la vie.

Terminons ce point par la situation sociale des filles-mères face aux géniteurs de leurs enfants et à leurs belles familles. Elles sont souvent abandonnées et même méconnues par les auteurs de leurs grossesses et, par voie de conséquence, ne sont pas acceptées par leurs belles familles. Elles vivent ainsi en rupture totale avec leurs anciens amants. Cet état des choses les contraint à vivre avec leurs enfants sous le toit parental avec toutes les conséquences que cela implique. Quelques-unes parmi elles continuent à entretenir les rapports avec les géniteurs de leurs enfants avec espoir d'être récupérées un jour par la belle famille ou prises en mariage par l'auteur de la grossesse. Alors que les garçons se retrouvent souvent dans l'impossibilité de payer la dot et prendre les filles en mariage selon les normes de la société.

4.1.3- La connaissance, la confirmation et le suivi de la grossesse

La grossesse est souvent décrite comme une ‘gifle’ non prévue par la totalité des jeunes mères rencontrées. Au sein de cette catégorie, l’identification de la grossesse est relativement tardive, assez peu mise en relation, dans un premier temps, avec un retard de règles : ainsi les plus avisées d’entre elles, les plus rares, ne seront-elles conscientes de leur état que durant les deux premiers mois. D’autres ne réaliseront leur état, grâce au concours de tiers (amies), qu’à partir du second mois de grossesse.

Pour d’autres, la connaissance de l’état de grossesse est perçue de façon un peu plus rapide, dans la mesure où elle n’excède pas cinq mois. Dans cette catégorie, l’on relève cependant des situations d’ignorance ou d’indifférence qui ne permettent pas d’identifier la grossesse lors de sa survenue.

Le recours à des investigations de confirmation de la grossesse est rarement cité au sein de la population de filles-mères rencontrées. De fait, le seul recours réellement représentatif des situations décrites, est celui qui se traduit dans le réel, par l’état de transformation physiologique consécutif à la grossesse : nausées (quelquefois identifiées à des maux d’estomac par les plus jeunes), vomissements, visualisation de la nouvelle morphologie du ventre. Plus rares sont les filles-mères rencontrées qui décrivent une investigation plus technique : tests en pharmacie, confirmation par un médecin consulté pour maux de ventre, l’échographie... La majorité des filles-mères ne font un bon suivi médical de la grossesse avant d’entrer dans le centre.

4.1.4- Filles-mères et conflits familiaux

La survenance de la grossesse chez la fille adolescente et sa maternité précoce bouleversent les rapports sociaux au sein de sa famille. Comme nous l’ont montré les résultats des enquêtes, elles génèrent des rapports conflictuels de natures diverses entre les différents acteurs de la vie familiale. Ces conflits brisent naturellement l’harmonie familiale et, le cas échéant, peuvent entraîner la rupture de la famille tout entière. Nous présenterons d’abord les enjeux de ces conflits et, ensuite, leurs acteurs et leurs manifestations.

4.1.5- Enjeux des conflits familiaux

Il ressort de nos entretiens avec les filles-mères et quelques de leurs parents que les conflits qui déchirent leurs familles se structurent autour de trois enjeux majeurs d'importance, bien entendu, différents.

Le premier enjeu est relatif à l'honorabilité de la famille entamée par la grossesse et la maternité de la fille adolescente. Celles-ci, du point de vue des parents et des autres membres, ont jeté de l'opprobre sur la famille du fait qu'elles sont intervenues hors mariage, c'est-à-dire en dehors des normes sociétales. Comme nous le savons, l'idéal de tout parent, surtout africain, est de marier sa fille suivant les règles établies en la matière. Ce qui procure au parent non seulement l'honneur pour avoir fait preuve d'une bonne éducation assurée à sa fille mais aussi tous les avantages matériels y relatifs au travers de la dot. Mais, la fille adolescente qui tombe enceinte (précocement) et accouche hors mariage (le mariage étant le seul espace idéal où se consomme le sexe) montre par là sa mauvaise éducation et prive les parents de la dot qui aurait couronné tous les sacrifices qu'ils ont consentis en sa faveur. Cette situation ne peut qu'alimenter les conflits au sein de la famille en mettant en opposition la fille-mère et ses parents.

Le deuxième enjeu tient à la nouvelle charge socio-économique qu'introduit dans la famille, la fille-mère. Il sied de rappeler ici que la plupart des familles sont d'un faible niveau de vie. Si les parents éprouvent déjà des difficultés pour subvenir aux besoins de leurs propres enfants, celles-ci se complexifient davantage avec la maternité d'une fille adolescente qui par ce fait accroît le nombre des personnes en charge. Car comme nous l'avons indiqué dans les pages précédentes, les filles-mères ainsi que leurs progénitures sont à la charge des parents, les auteurs de leurs grossesses les abandonnant souvent. Cette situation accroît la frustration des parents qui ne savent pas à quel saint se vouer en cette période de conjoncture économique. Ainsi, la pauvreté des parents autant qu'elle amène les adolescentes à licence sexuelle qui les rend filles-mères, autant elles suscitent les conflits entre parents et filles-mères.

Le troisième enjeu résulte des nouveaux rapports sociaux introduits dans la famille à la suite de la progéniture de la fille-mère. Celle-ci est une nouvelle donne avec

laquelle les autres membres de la famille doivent désormais compter. Elle rend grands parents ceux qui étaient jusqu'ici parents, double des statuts de oncle et tante ceux qui n'étaient que simples enfants. Ce qui appelle de ces derniers des nouvelles attitudes et des nouveaux comportements à l'égard du (de la) petit(e) fils ou fille, du neveu ou de la nièce. Si ces rapports sont mal négociés, cela entraîne généralement des frictions entre la mère de l'enfant et les autres membres de la famille.

En définitive, l'enfant devient l'enjeu même du conflit.

Au niveau de certains parents des enquêtées, il s'est dégagé que l'avènement de la fille-mère occasionnait souvent des disputes entre les parents d'une part, et altérait la confiance et la concorde entre ceux-ci et les autres enfants (surtout les autres filles). Cela conduit parfois le père à répudier la mère de la fille-mère comme nous l'a révélé une de nos enquêtées dont la mère avait subi ce sort. Aussi, ces filles-mères se voient souvent expulsées du toit familial par leurs parents. Les querelles psychologiques se multiplient au quotidien entre enfants autour de certains avantages dont ils ne bénéficient plus à cause notamment de la fille-mère. Toute cette conflagration pollue le climat au sein de la famille et anéantit toute possibilité de son épanouissement.

4.1.6- Les agents impliqués dans le conflit

Les conflits familiaux qui font suite à la présence de la fille-mère impliquent plusieurs acteurs dont l'interaction influe sur la dynamique de la vie familiale. Parmi eux, citons les parents (père et mère de la fille-mère).

La présence d'une fille-mère dans la famille fait naître un conflit entre les parents. Il oppose le père à la mère. Généralement, le père accuse la mère d'être complice de sa fille, d'avoir tu les « bêtises » de sa fille alors qu'elle en était informée, de ne lui avoir pas assuré une bonne éducation. Ces accusations vont jusqu'à de graves insinuations telles que « telle mère, telle fille ».

En d'autres termes, pour le père, la fille n'a fait que reproduire le comportement de jeunesse de sa mère. Le conflit qui résulte de ces accusations se manifeste soit par des querelles entre les deux parents, soit par des violences verbales ou psychologiques (injures) du père à l'endroit de la mère ou de la fille, soit par la violence physique, soit

encore par une expulsion temporaire ou définitive de la mère du toit conjugal. Cette attitude du père vis-à-vis de la mère découle de la tradition africaine qui responsabilise la femme en général de l'éducation des enfants, surtout des filles. Tout dérapage de leur part lui est directement imputé en dépit des charges qu'elle assume aujourd'hui dans la vie urbaine. C'est elle qui est devenue, du fait de la crise socio-économique, l'actrice principale de la vie familiale grâce aux activités qu'elle exerce. Ces activités menées hors ménage toute la journée l'empêchent d'avoir un contrôle sur la vie de ses enfants. L'homme se disculpe, prétextant n'avoir pas le temps à passer à la maison pour dialoguer avec ses enfants (filles). Ce malentendu fait que la mère sort toujours victime d'une telle situation ; alors que le problème de l'éducation surtout sexuelle incombe à tous les parents, c'est-à-dire au père et à la mère.

On s'assiste au second degré au conflit entre parents et filles-mères. Ce conflit est dû au fait que les parents accueillent négativement la maternité précoce et hors mariage de leur fille. Au-delà de la charge supplémentaire que cela entraîne pour la famille, les parents considèrent que par son acte, les filles-mères les ont déshonorés et méritent par conséquent une sanction proportionnelle. Celle-ci va de la bastonnade à l'expulsion du toit parental en passant par des privations de tout genre. Cette attitude tient à la nécessité de corriger la coupable mais aussi à dissuader toute velléité similaire de la part des autres filles. La détérioration des relations entre parents et filles-mères fait surgir ainsi un état d'oppression qui occasionne un conflit qui pousse les filles-mères à se considérer comme abandonnées à leur triste sort et prendre les parents pour les antagonistes. La persistance de ce conflit amène les filles-mères à se prendre en charge. Cette auto prise en charge les conduits malheureusement à d'autres grossesses.

A côté des deux précédents conflits, un troisième oppose les filles-mères et les autres enfants de la famille. Celui-ci tourne souvent autour des avantages matériels et de l'enfant de la fille-mère. La divergence d'intérêts des unes et des autres engendre des conflits qui brisent la quiétude familiale. Si les autres enfants trouvent d'un mauvais œil que de certains avantages matériels, notamment la nourriture, les vêtements, soient

accordés en priorité à la progéniture des filles-mères, celles-ci par contre pensent qu'elles sont aussi des ayant droit au même titre que les autres enfants de la maison. Aussi, les filles-mères s'évertuent à mettre à l'abri leurs enfants contre les remontrances de la part des oncles et tantes qui eux, par contre, se voient en droit d'exercer leur autorité sur un enfant de la maison. Toutes ces contradictions ne peuvent que provoquer des heurts entre les filles-mères et leurs frères et sœurs. Cette ambiance morose créée par la présence des filles-mères dans la plupart des familles, désarticule les rapports familiaux, entraîne des clivages entre membres de la famille, bouscule la sérénité des parents, torpille l'éducation des enfants et, en définitive, freine leur épanouissement.

Au regard de tout ce qui précède, l'hypothèse selon laquelle « *La naissance d'un nouveau-né par des filles mineures constitue une charge supplémentaire pour les familles qui ont des revenus très modestes et engendre des conflits familiaux* » est vérifiée.

4.1.7- Accompagnement psychologique apporté aux filles-mères

4.1.7.1- Entretien psychologique

Dans le centre d'accueil des filles-mères dénommé la Maison du Soleil des Sœurs Salésiennes, les entretiens psychologiques sont faits avec les jeunes mamans à base d'une écoute active et directe par un psychologue. La jeune maman est reçue en tête à tête avec le spécialiste dans le but de comprendre, de connaître, d'appréhender et d'identifier les problèmes psychosociaux relatifs à son cas. Ainsi, sur la base d'une psychothérapie de soutien, le psychologue cherche à creuser dans l'anamnèse, les affections psychologiques qui rongent les filles-mères. Au cours de ses entretiens, plusieurs facteurs psychologiques et psychosociaux liés aux adolescentes ont été décelés.

4.1.7.2- Facteurs psychologiques et psycho-sociaux liés aux adolescentes

On peut supposer une influence du désir d'enfant, du besoin de combler des carences affectives vécues durant l'enfance, ou encore du besoin d'acquérir un statut

social par la maternité. De l'analyse de ces facteurs, nous avons identifié trois niveaux d'interprétation de l'influence des facteurs psychologiques dans la survenue d'une grossesse à l'adolescence :

- le premier voit dans la grossesse le besoin de vérifier l'intégrité corporelle et des organes de la reproduction ;
- le second niveau indique que la grossesse (et plus encore le désir d'enfant) est une recherche d'un « objet » de comblement des carences de l'enfance ;
- le troisième niveau considère la grossesse comme faisant partie des prises de risque de l'adolescence dont l'objectif est de mettre le corps en danger, au même titre que les tentatives de suicide, les troubles du comportement alimentaire ou les infections sexuellement transmissibles (IST).

En effet, les violences physiques et sexuelles, les carences affectives et les négligences éducatives pendant la petite enfance apparaissent fortement corrélées avec la parentalité précoce. Il existe donc une relation forte et graduelle entre les expériences hostiles durant l'enfance et une grossesse à l'adolescence. La grossesse peut constituer une stratégie réactionnelle. Il s'agit souvent d'adolescentes en manque d'affection et qui ont un projet d'enfant dans le but de fonder la famille qu'elles n'ont jamais eue, d'avoir un parent proche qui les aimera. Ces différents facteurs engendrent un impact psychosocial sur la vie des jeunes mamans :

- décrochage scolaire, chômage, pauvreté, violence, dépression ;
- isolement social, désinsertion sociale ;
- stress, dépression ;
- mauvaise relation mère-enfant, mauvais traitements, négligence ;
- impact sur l'enfant : moins bon développement cognitif, moindre niveau d'étude, plus d'activités criminelles, de problèmes comportementaux, plus de fugues.

4.1.7.3- Prise en charge psychologique proprement dite

Toutefois, si les blessures physiques se soignent efficacement, parfois assez aisément, celles morales et psychologiques le sont difficilement ou quasiment pas. Le traumatisme moral ou psychologique peut avoir des « effets dormants » et surgir

soudainement, notamment à la faveur d'événements personnels ou familiaux (premiers émois amoureux, premières relations sexuelles, mariage, rupture, grossesse, naissance, querelle, séparation familiale, etc.) L'adolescente victime de violences sexuelles et de grossesse précoce développe ce qu'on appelle des traumatismes silencieux comme la dévalorisation de l'image de soi. Son corps étant souillé, elle se dissocie de celui-ci et le chosifie, ce qui peut se traduire par un manque de confiance en soi, entraînant des troubles comme l'énurésie, l'anorexie, la boulimie, etc. Elle est sujet à des sentiments de culpabilité très forts avec des douleurs morales, des crises d'angoisse, etc. Une prise en charge psychologique est urgente pour ces femmes face à tous ces maux.

Force est de constater, au vu des données recueillies, que 35,68% des filles-mères n'ont pas bénéficié d'une aide psychologique après l'abus sexuel et la survenue de la grossesse. Les raisons évoquées sont multiples mais la méconnaissance des "Psy" est la plus touchante (18,57%). Il est indispensable que ces filles trouvent des espaces pour s'exprimer, pour se faire écouter, pour parler de leur drame, de leur vécu. Il leur faut rencontrer des personnes dont, nous semble-t-il, le rôle principal est de les aider à se donner le droit d'exprimer leur douleur, leurs souffrances, leur colère, leur doute..., ainsi que le droit de désigner et de dénoncer l'auteur de la grossesse.

En effet, il n'existe pas assez de structures spécifiques de prise en charge psychologique des filles-mères au Bénin. De même, les quelques structures qui prennent en charge les victimes de violence, s'occupent plus de la question juridique et médicale, que psychologique. Aussi, les normes culturelles ne permettent-elles pas toujours aux filles de parler de ces sujets qui sont restés jusque-là tabous. Ainsi, 42,86% des enquêtées ont répondu qu'elles ont la peur et la honte d'en parler. La majorité de la population ignore le travail et le rôle des psychologues.

Néanmoins, la nécessité d'une prise en charge psychologique s'impose d'elle-même face à la détresse extrême de ces filles. L'écoute, l'accompagnement, le soutien, la revalorisation de soi, dans un cadre accueillant, la présence de thérapeute femme, équivalent d'une image maternelle, sont autant de contenants à ces filles-mères en

désarroi et qui les aideraient à se reconstruire en tant que sujet et non plus en tant qu'objet sexuel.

Au vue de tout ce qui précède, l'hypothèse selon laquelle « *la survenue de la grossesse est à l'origine des traumatismes psychologiques graves subis par la jeune fille* » est vérifiée.

Mais comment aider les filles à se valoriser afin de se prendre en charge alors qu'elles viennent de subir une terrible effraction dans leur corps, alors que la culture d'expression verbale simple de la sexualité n'existe pas, ou du moins n'est pas accessible à tout le monde ? Comment vont-elles le vivre plus tard alors que pour elles la vie « est terminée » ? Comment les aider à devenir sujet/acteur de leur avenir quand elles sont représentées, au niveau de l'inconscient collectif, comme des porteuses potentielles de peur et de honte ?

Ceci nous amène à dire que la prise en charge psychologique à elle seule est insuffisante, voire caduque si, parallèlement, une dynamique n'est pas impulsée aussi bien au niveau familial, social, que communautaire et d'un point de vue juridique.

4.1.7.4- La formation professionnelle

La formation professionnelle chez les Sœurs Salésiennes est de courte durée (06 mois) et concerne essentiellement quatre (04) corps de métier à savoir la cuisine et art ménager, la pâtisserie, la boulangerie et la savonnerie. Mais au vu des résultats de l'enquête, les filles expriment dans la majorité des cas le désir ardent de faire une formation en coiffure esthétique (25,71%), l'hôtellerie (21,43%), la coupe couture (20%), l'informatique (17,14%).

Ainsi, les besoins en formation de ces filles-mères sont en inadéquation totale avec les offres professionnelle disponible dans le centre. Mais à cause de leur situation difficile avec un enfant sur les bras et abandonné par tout le monde, elles sont obligées d'accepter une des formations proposées.

Cette inadéquation entre l'offre professionnelle et la volonté des filles-mères ne vérifie pas notre dernière hypothèse selon laquelle « *la formation professionnelle offerte par les Sœurs Salésiennes répond aux besoins des filles-mères* ».

Une étude étendue à tout le territoire et de nature longitudinale, prenant en compte toutes les filles mineures qui sont en état de grossesse ou ayant déjà un enfant, avec un recueil de données auprès des auteurs des violences sexuelles, nous donnera une vue plus large le phénomène des filles-mères au Bénin.

4.2. SUGGESTIONS

Nous avons montré tout au long de ce travail comment le phénomène filles-mères entraîne des conflits dans les familles et crée des traumatismes psychologiques aux filles. Notre effort de circonscrire les causes à la base de l'émergence de ce phénomène et des conflits familiaux qui en résultent, nous ouvre les perspectives non pas pour éradiquer les conflits dans les familles, mais pour les réduire au maximum sinon les canaliser afin d'éviter les déchirements qui fragilisent les familles et qui obligent les filles-mères à demander de l'aide auprès des ONG.

La question fondamentale qui se pose à tous les responsables et analystes psychosociaux est celle de savoir quel est l'avenir de la famille urbaine béninoise face à la menace que représente le phénomène fille-mère à la base de multiples conflits qui la déchirent ? La réponse doit être trouvée dans une dynamique d'ensemble les parents, l'Etat et les autres agences de socialisation qui sont des véritables responsables de l'encadrement de la jeunesse. Chacun de ces acteurs a un rôle prépondérant à jouer pour que finalement les jeunes en général et les jeunes filles en particulier soient épargnés des risques qui peuvent détourner leur destin.

✓ Les parents.

Il est important de signaler que la pauvreté des parents due à la crise socio-économique, fait que bon nombre d'entre eux ne sont plus à mesure de subvenir à l'éducation et aux besoins de leurs enfants. C'est pourquoi la plupart des jeunes adolescentes ont tendance à se lancer dans la débrouille et rares, sont celles qui fréquentent l'école. Bien que la crise envahisse les familles, l'avenir de notre société

dépend de l'éducation donnée aux jeunes. Pour ce faire, les parents ne peuvent pas se décharger de leurs responsabilités du fait de la crise ou de la pauvreté. Mais ils doivent se mobiliser pour garantir l'éducation des enfants. Pour ce faire, un dialogue franc et ouvert est nécessaire pour que ces derniers ne se confient pas à la rue. Ceci pour amener l'enfant à comprendre que la sexualité n'est pas un sujet tabou et qu'il n'y a rien à cacher aux parents, mais qu'elle n'est pas non plus un jeu d'enfants.

Donc, étant les premiers éducateurs de leurs enfants, les parents doivent s'efforcer à s'occuper de leur éducation sexuelle. De ce fait, il leur est conseillé, d'avoir une communication ouverte et franche pour que l'enfant ait confiance en eux au lieu qu'il se confie à la rue. Et dans cet effort, il est donc nécessaire pour les parents de ne pas établir la différence entre le garçon et la fille en ce qui concerne la sexualité. Ils doivent expliquer au garçon et à la fille que tout ce qu'il lui arrive est naturel, mais qu'ils doivent multiplier des efforts pour domestiquer leurs pulsions et les magnifier à travers un sentiment plus durable et dire surtout à la fille, bien que la pauvreté soit là, elle est appelée à se marier dignement et non de transformer son corps en une marchandise et surtout lui faire comprendre l'intérêt qu'elle a à se préserver avant le mariage pour éviter tous les risques possibles.

✓ **L'Etat**

Le rôle de l'Etat est de veiller à ce que la vie publique soit une source de prospérité et non de déchéance pour les citoyens. Pour ce faire, il doit garantir un minimum d'aisance nécessaire à tout homme. Etant donné que tout travailleur a le droit de jouir du fruit de son travail, il faut que le salaire donne la possibilité aux chefs de ménages d'accomplir leurs devoirs vis-à-vis des personnes à leur charge. Si le gouvernement prenait en charge effectivement les études à tous les niveaux, il aurait évité la déperdition scolaire des filles et procédé à l'amélioration des salaires des parents ou des tuteurs des enfants afin d'éviter les conséquences qui surviennent dans certains ménages.

Par ailleurs, il est du devoir de l'Etat d'élaborer une politique d'encadrement et d'emploi au regard du volume de la population active. Ainsi, on aura multiplié les

chances à chaque famille de se prendre en charge et de veiller sur les enfants par une éducation appropriée. Si l'Etat peut organiser des campagnes nationales et des services en faveur des aspects importants concernant la santé de la reproduction de façon efficace, il peut contribuer largement à la correction et à la réduction du comportement sexuel à risque des jeunes et les amener à opter pour une sexualité responsable et raisonnable.

Enfin, il est nécessaire que l'Etat ait le contrôle sur ce que vulgarise la presse pour sauver la morale des jeunes. Ayant un impact important sur le comportement des jeunes, l'exploitation intelligente de médias peut contribuer de manière significative à la promotion d'une meilleure éducation.

✓ **Les confessions religieuses**

La religion a aussi une grande influence sur la morale de ses adeptes. Car, l'église est d'une importance capitale pour éviter aux jeunes la confusion en matière de sexualité et autres relations au sein de la famille et dans toute la société. Les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent plus des contraintes morales et font tout ce qu'ils veulent, dans une inversion totale des valeurs morales, où l'immoralité sexuelle et les pratiques contre-nature sont encouragées, notamment par plusieurs adultes. Bref, l'église est aussi appelée à contribuer à l'éducation sexuelle des adolescents. Ce problème étant plus l'affaire de la société que les adolescentes elles-mêmes, il importe non seulement d'améliorer les services destinés aux adolescents (filles et garçons), mais aussi d'informer les parents, les enseignants et les pouvoirs publics de la nécessité d'agir au moment opportun pour protéger l'équilibre reproductif des adolescents, équilibre dont dépend la société de demain. Cette entreprise n'est pas facile, elle exige des mécanismes et des stratégies bien élaborés.

En définitive, les éducateurs comprendront que l'éducation sexuelle inadaptée et moralement confuse que reçoivent les jeunes auprès des amis à l'école, dans les revues, dans la rue, ou encore à la télévision ne suffit pas ; parce que les informations qu'ils y recueillent, les aident souvent à tomber dans l'immoralité avec toutes les conséquences qui s'en suivent : grossesses précoces, IST et VIH/SIDA. Alors, les parents et tous

ceux qui s'occupent des jeunes sont interpellés à changer de stratégies et à parler convenablement de la sexualité aux adolescents. Cela les aidera à faire la différence entre le vrai amour et un simple attrait sexuel. Ils arriveront ainsi à ne pratiquer la sexualité rien qu'au mariage ou alors, à être responsable de tout ce qu'ils veulent ou décident de faire.

4.3- RECOMMANDATIONS

Les hommes constituent la richesse d'une nation et bien formés, ils contribuent énormément au développement du pays. Si le pouvoir public peut mettre au point une politique de formation, d'encadrement et de réinsertion sociale des filles-mères, elles pourront à l'instar des autres Béninois formés, participer au développement de notre pays.

Les filles-mères ont des atouts comme tout le monde. Elles n'ont pas raison de se sous-estimer parce qu'elles ont la capacité d'innover, de s'organiser, de s'intégrer dans le monde de l'emploi et d'acquérir une autonomie dans la vie. Elles doivent cesser de se considérer comme des nécessiteuses pour continuer à dépendre des ONG même après la formation. Elles ont intérêt à développer quelques activités génératrices de revenus pouvant les rendre autonomes du point de vue financière. Elles doivent développer l'esprit de créativité, lutter contre la paresse et cultiver l'estime de soi pour connaître enfin un épanouissement dans la vie.

4.3.1- Recommandation pour la prévention de la maternité précoce

L'une des meilleures façons de prévenir les maternités précoces consisterait à susciter l'espoir (d'un avenir...) chez les jeunes issus de milieux défavorisés. Les résultats de l'étude prouvent que la grossesse à l'adolescence, qui a été présentée par certains auteurs comme une stratégie d'adaptation ou de comblement de carences, survient parfois dans un contexte de grande précarité affective et relationnelle.

4.3.2- Interventions éducatives en amont de la survenue d'une grossesse

Les adolescentes devraient recevoir une information claire et précise sur toutes les méthodes contraceptives, leurs avantages et inconvénients, leurs indications et contre-

indications, les moyens de se les procurer, leur coût, etc. Il est recommandé de systématiser et de répéter les interventions à l'éducation à la vie sexuelle et affective par des professionnels spécifiquement formés à cet effet dans toutes les écoles et centres de formations professionnelles, en répétant les interventions à intervalles réguliers (au moins une fois par an dans tous les milieux éducatifs), en privilégiant des groupes de taille réduite qui favorisent l'interactivité et la possibilité de partir du questionnement des jeunes.

Dans le cadre de ces interventions et sans pour autant négliger l'éducation affective, il est nécessaire d'informer plus systématiquement sur :

- la contraception d'urgence (« pilule du lendemain ») : l'information devrait être diffusée plus systématiquement auprès de tous les adolescents (les garçons comme les filles), de même qu'auprès des professionnels (conditions d'accessibilité, etc.) ;
- le fait que la probabilité de survenue d'une grossesse n'est pas liée à la fréquence ou à la régularité des rapports sexuels, et qu'une grossesse peut donc survenir même lors du premier rapport ou lors d'un rapport occasionnel ;
- les rôles, les missions et les adresses des différentes structures spécialisées ;
- les premiers signes de grossesse ;
- le développement de l'enfant in utero ;
- l'avortement surtout clandestin ;
- les besoins essentiels d'un enfant : besoins en soins, de relation, de sécurité.

Toutefois, les interventions d'éducation à la vie affective et sexuelle ne devraient pas être de nature informative uniquement. Il convient de travailler également (par des méthodes participatives favorisant l'émergence du questionnement des jeunes) :

- l'estime de soi et, de manière générale, l'acquisition ou le renforcement de compétences psychosociales, telles que la capacité d'identifier et d'exprimer ses besoins, de faire des choix, de négocier ;
- la vie en couple ;
- les aspects émotionnels, comme par exemple la peur de décevoir ou la honte, qui peuvent entraver la communication autour de la question de la contraception ;

- le désir d'enfant : reconnaître qu'il existe, qu'il peut être ambivalent, qu'il ne doit pas nécessairement se concrétiser par la conception d'un enfant... ne pas le nier dans un souci de prévention.

Les garçons devraient être plus systématiquement impliqués, responsabilisés et informés de leurs droits, devoirs et obligations.

Des interventions spécifiques pourraient avoir lieu, non seulement en direction des jeunes eux-mêmes mais aussi en direction des adultes qui gravitent autour des jeunes et qui ont aussi un rôle éducatif à jouer :

- proposer des interventions éducatives en direction des parents, pour qu'ils soient mieux préparés à aborder les questions liées à la sexualité et à la contraception avec leurs enfants ;

- préparer les directeurs d'écoles et les enseignants à accueillir les jeunes filles enceintes et à favoriser leur accueil par leurs pairs ; cela contribuerait à déstigmatiser et à casser la représentation qu'une grossesse à l'adolescente peut être contaminante;

- impliquer les généralistes dans la prévention des grossesses précoces, en les formant à aborder plus systématiquement la question de la contraception avec leurs jeunes patientes et en les incitant à prescrire des pilules qui leur soient accessibles financièrement.

Il est proposé d'utiliser plus systématiquement tous les médias pour diffuser des informations ou des films éducatifs.

4.3.3- L'accompagnement éducatif au moment du « diagnostic » de grossesse

L'accompagnement éducatif au moment du diagnostic de grossesse comprend deux volets.

1) l'accompagnement pour aider à prendre une décision :

- s'enquérir de la situation très concrète de la jeune fille (du jeune couple) et l'aider à identifier dans quelle mesure elle dispose d'un soutien social ;

- proposer éventuellement une aide à l'annonce du diagnostic de grossesse au père de l'enfant et aux parents de la jeune fille, voire à toute personne identifiée par la jeune

filles comme faisant partie de son réseau social et susceptible de la soutenir ou de l'accompagner dans l'expérience qu'elle est en train de vivre.

2) L'accompagnement pour aider à assumer la décision prise, quelle qu'elle soit. En particulier :

- être particulièrement vigilant autour des questions de l'avortement ; proposer un accompagnement et un suivi à long terme ;
- être particulièrement vigilant en présence d'une jeune fille en situation de rupture familiale qui déciderait de poursuivre sa grossesse : l'aider à identifier une personne ressource qui la soutiendrait, qui l'aiderait à accomplir toutes ses démarches pendant toute la durée de sa grossesse.

4.3.4- L'accompagnement éducatif pendant la grossesse

Il est important :

- de préparer et accompagner l'émergence des compétences parentales dès la grossesse ;
- de proposer un accompagnement plus systématique non seulement de la jeune fille mais aussi du père de l'enfant ou des parents de la jeune fille, afin d'aider chacun à clarifier ses attentes, ses peurs et son rôle familial, moral et légal ;
- d'être particulièrement vigilant aux situations d'annonce ou de découverte d'une grossesse tardive chez une adolescente ;
- de fournir des informations claires, concrètes et précises pour préparer l'accouchement ; s'enquérir plus systématiquement des représentations et des peurs éventuelles de la jeune fille autour de cette question ;
- d'informer dès la grossesse de la réalité du « blues du post-partum » et signaler que cela peut arriver et qu'il convient d'en parler et de se faire aider.

4.3.5- L'accompagnement éducatif après la naissance de l'enfant

Il est souhaitable :

- d'encourager, de soutenir et d'accompagner la parentalité, notamment à travers des lieux de rencontres et d'écoute ;

- de favoriser des lieux et des moments de rencontres entre jeunes filles ou jeunes couples (groupe de parole) pour partager et échanger autour de l'expérience de vivre avec un bébé quand on est encore adolescent ;
- d'accompagner (dès la grossesse) les démarches de recherche d'un hébergement dans un environnement sécurisant pour la mère et l'enfant (pour les jeunes filles en situation de rupture familiale) ;
- d'aider les jeunes filles (les jeunes couples) à prendre conscience non seulement des besoins de leur enfant mais aussi de leurs propres besoins (de scolarisation, de formation, de socialisation, etc.), les aider à identifier des stratégies pour répondre au mieux à ces besoins ;
- de reconnaître le désir et la capacité d'être mère : en particulier, formuler des messages éducatifs s'adressant aux jeunes filles en tant que mères, pas en tant qu'adolescentes.

4.3.6- Recommandations pour les structures de prises en charge des filles-mères

Il est vrai que les ONG qui s'occupent de l'encadrement et de la réinsertion des filles-mères veulent améliorer leur situation sociale. Malheureusement leurs interventions ne semblent pas apporter grand-chose en ce qui concerne la vie sociale des filles-mères. Pour que les ONG qui s'occupent de l'encadrement des filles-mères soient efficaces dans leurs interventions, elles doivent :

- mener des activités philanthropiques et non mercantiles ;
- équiper les centres en matériels suffisants pouvant aider les filles à recevoir une formation de qualité ;
- embaucher des encadreurs sociaux ayant reçus une formation adéquate ;
- assurer le suivi après la formation et tenir compte des intérêts des filles.

CONCLUSION

Au terme de cette étude qui a porté sur « L'accompagnement psychosocial et l'insertion professionnelle des filles-mères reçues chez les Sœurs Salésiennes du Foyer Don Bosco de Zogbo (Cotonou) », il y a lieu de rappeler les préoccupations qui l'ont suscitée. En abordant cette étude, la préoccupation majeure était de savoir pourquoi le phénomène fille-mère engendrait-il des conflits au sein des familles et quels en étaient les facteurs, les agents et les conséquences qui en découlent ; si les besoins en formation de ces filles-mères sont pris en compte. Nous avons avancé à ce titre, trois hypothèses que sont : la survenue de la grossesse pourrait être à l'origine des traumatismes psychologiques graves et autre stigmatisation de la jeune fille ; la naissance d'un nouveau-né par des filles mineures constitue une charge supplémentaire pour les familles qui ont des revenus très modestes et engendre des conflits familiaux ; la formation professionnelle offerte par les Sœurs Salésiennes ne répond pas aux besoins des filles-mères.

En vue de vérifier les hypothèses, nous avons mobilisé un ensemble d'instruments scientifiques à savoir la méthode dialectique doublée de l'approche dynamiste et des techniques documentaires, d'observation directe, du questionnaire. L'argumentation qui a sous-tendu la démonstration de l'hypothèse a été déployée à travers les chapitres qui constituent l'ossature de ce travail. Après avoir discuté des concepts de base de cette étude dans le premier chapitre, nous avons présenté le cadre de l'étude et la démarche méthodologique dans le deuxième chapitre. Fidèle à notre démarche dialectique inspirée par l'approche dynamiste, nous avons présenté les résultats de nos enquêtes dans le troisième chapitre et les avons discutés dans le quatrième chapitre.

Des analyses faites, il s'est dégagé que le phénomène filles-mères résultait de la pauvreté qui frappe la majorité des familles, de l'éducation diffuse, des abus sexuels dont sont victimes certaines adolescentes de la part des certains adultes et de la sexualité incontrôlée dont fait preuve la jeunesse de notre pays.

La survenance de ce phénomène a entraîné des conflits dans plusieurs familles dont les enjeux majeurs sont l'honorabilité de ces dernières, la charge supplémentaire que représentent la fille mère-mère et son enfant pour des familles déjà laminées par la crise socio-économique et, enfin, les nouveaux rapports sociaux introduits dans la famille par l'enfant de la fille-mère. Ces conflits opposent plusieurs acteurs de la vie familiale, notamment les parents, ces derniers et la fille-mère et, enfin, celle-ci et les autres enfants, et créent des traumatismes psychologiques parfois graves.

Ces conflits sont à l'origine des mutations observées dans les familles habitant notre univers d'enquête. Parmi ces mutations nous pouvons noter l'émergence des familles monoparentales due au divorce des parents à la suite de la fille-mère, l'apparition des ménages pluri générationnels et la permanence de la conflictualité. Toutes ces mutations fragilisent la famille en milieu urbain et appellent des analystes psychosociaux des réflexions profondes pour une issue heureuse afin que s'édifient finalement des familles de développement. Nous avons pensé que ce fléau ne pouvait être vaincu que si l'on met dans un mouvement d'ensemble, à travers un dialogue permanent, tous les responsables de l'éducation de la jeunesse, à savoir la famille, l'Etat, l'école, l'église, le mass-média et les jeunes eux-mêmes pour un encadrement efficace et efficient de ces derniers. Les recommandations qui ont été émises au terme de la confrontation des résultats concernent à la fois une meilleure prévention des situations non désirées et un meilleur accompagnement psychologique des jeunes filles, quelle que soit l'issue de leur grossesse.

En effet, les efforts de prévention qui sont déployés en direction des grossesses « précoces » ne devraient pas concerner uniquement la prévention de la survenue de ces grossesses, mais également la prévention des éventuels troubles du développement qui sont susceptibles d'apparaître, chez l'enfant comme chez la maman ou chez les jeunes parents, dans la mesure où ils sont empêchés de vivre une adolescence « normale », ou parce que la décision de mener à terme une grossesse survient dans un contexte de fragilité ou de précarité matérielle, affective et sociale.

La survenue d'une grossesse à l'adolescence peut apparaître dans certains cas comme faisant partie d'une stratégie d'adaptation pour échapper à une situation de vie perçue comme intenable ou, tout simplement, pour avoir un but dans l'existence, pour passer à un statut d'adulte.

Cette constatation suggère une réflexion autour de la question du « désir » d'enfant, qui pourrait correspondre en réalité à un besoin dans certains cas. Il serait par conséquent pertinent d'explorer avec les jeunes femmes concernées, dans le cadre du suivi médical, social et psychologique dont elles bénéficient, à quel besoin répond en réalité l'arrivée de l'enfant. Ceci permettrait, le cas échéant, d'envisager avec elles la mise en place de stratégies d'adaptation complémentaires pour que, tout en s'occupant de leur bébé, elles ne soient pas dans la négation de leurs propres besoins de développement, de valorisation, de scolarisation, de socialisation.

La prévention dans le cadre des grossesses chez les mineures ne concerne donc pas seulement la question des moyens de contraception qui sont mis à la disposition des adolescent(e)s pour vivre leur sexualité mais concerne aussi :

- un soutien à la parentalité pour toutes les jeunes filles (en couple ou non) qui décident de mener leur grossesse à terme ;
- un accompagnement psychosocial pour toutes les jeunes filles qui ont vécu une situation de grossesse « précoce », quelle qu'en ait été l'issue (fausse couche, avortement, naissance, placement, etc.) ;
- un soutien matériel pour les jeunes filles qui sont en situation de rupture familiale.

C'est à ce prix et à ce prix seulement que peut être contenu le phénomène fille-mère, cause des conflits qui fragilisent la plupart des familles.

L'étude des modalités de la mise en chantier de ce partenariat pourra mobiliser d'autres chercheurs qui prolongeront à coup sûr nos réflexions dans ce domaine.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- Ouvrages

- A. TOURAINE, « Les conflits sociaux », in Encyclopédie Universalis, Paris, 1988, p.301.
- A.R. ALLGIEIR et ALLGEIER, Sexualité humaine, De Boeck Université, Bruxelles, 1982, p. 379.
- DURKHEIM E., De la division du travail social, Paris, PUF, 1996, 416 pages.
- Gould, R. L. (1978). Transformations: Augmentation et changement dans la vie adulte. New-York: Simon et Schuster.
- GRAWITZ M., Méthode des sciences sociales, Dalloz, paris, 8è édition 1990, 1114 pages.
- GUTH S., L'insertion sociale, Paris, le Harmattan, 1994, 292 pages.
- J. FREUD, Sociologie des conflits, PUF, Paris, 1933, p.65.
- Levinson, D. J. et coli. (1978). Les saisons de la vie d'un homme. New-York: Knopf.
- MUCCHIELLI R., Les questions d'enquêtes psychosociales, Paris, 197, Paris, 1996, p. 379.
- Neugarten, B. L. (1976). L'adaptation et la vie font du vélo (1979).
- POIRIER Y., Regards croisés sur l'insertion, Le magazine du réseau des Greta de Lorraine n°4, info continue octobre - novembre 1991, 25 pages.
- SHOMBA K., Sexualité préconjugale. La virginité féminine dans les sociétés d'hier et de demain, LABOSSA, Lubumbashi, 1983.
- VIDON G., La réhabilitation psychosociale en psychiatrie, Éditions Frison Roche 1995, 467 pages.

II- Cours, Mémoires et Thèses

- BLOUIN M., BERGERON C. et all. Dictionnaire de la réadaptation, tome 1 : termes techniques d'évaluation. Québec : Les Publications du Québec, 1995.
- EVOLOKO, E., Maternité précoce et mortalité infantile. Cas des zones de Kinshasa et Barumbu en 1982, mémoire de licence en démographie, Université de Kinshasa, octobre 1982.

- KAMUNA a M., Le désordre sexuel et l'enfance difficile. Cas de la zone de Katuba, mémoire de licence en sociologie, FSAAP, Université de Lubumbashi, 1995-1996, Lubumbashi,
- NKUANZAKA I., La problématique de l'éducation à la vie familiale et sexuelle à l'école, mémoire de DES (inédit), Université de Kinshasa, 1997.

III- Autres documents

- Didier Houzel (dir.), Les enjeux de la parentalité, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 1999. Pour mémoire, les 3 axes de la parentalité selon les travaux de ce groupe sont : l'exercice, l'expérience et la pratique de la parentalité.
- EVOLOKO E., Maternité précoce et mortalité infantile. Cas des zones de Kinshasa et Barumbu en 1982, mémoire de licence en démographie, Université de Kinshasa, octobre 1982.
- KAMUNA a M., Le désordre sexuel et l'enfance difficile. Cas de la zone de Katuba, mémoire de licence en sociologie, FSAAP, Université de Lubumbashi, 1995-1996, Lubumbashi.
- LEOVICI S. & Mazet C. (1989). L'évaluation des interactions précoces entre le bébé et ses partenaires. Eschel.

IV- Dictionnaire et Encyclopédies

- Encarta, L'encyclopédie, 2009.
- Le Robert de poche, Dictionnaire de la langue française, volume 1, paris, 2006.

V- Webographie

- www.dico-definitions.com
- www.dicoplus.org
- www.dictionary.babylon.com
- www.google.fr

ANNEXES

Questionnaire d'enquête anonyme à l'endroit des filles-mères.

Madame / Mademoiselle

Dans le cadre d'une étude que nous menons pour finaliser notre mémoire de maîtrise en Psychologie de la vie sociale et professionnelle, nous avons l'honneur de solliciter auprès de vous quelques renseignements. Nous vous assurons de la stricte confidentialité de nos échanges et du respect de l'anonymat dans le travail de mémoire.

Le thème est « **L'accompagnement psychosocial et l'insertion professionnelle des Filles-mères : cas reçus par les Sœurs Salésiennes** ». Nous vous prions de répondre à ce questionnaire et nous vous remercions d'avance pour votre contribution à la réalisation de ce mémoire.

IDENTIFICATION

1. *Age* :
2. *Situation matrimoniale*.....
3. *Profession*.....
4. *Ethnie*

INFORMATIONS GENERALES

5. *Niveau d'instruction*
 - A. Non scolarisé
 - B. Alphabétisée et scolarisée
 - C. Alphabétisée et non scolarisée
 - D. Scolarisée
 - a) Niveau primaire
 - b) Niveau secondaire
6. *Où vivez-vous ?*
 - a- Chez- vos parents?
 - b- Chez le mari ?
 - c- En location ?
 - d- Dans une maison familiale
 - e- Autres (à préciser).....
7. *Votre mari ou conjoint a-t-il un emploi ?* Oui Non
Si oui lequel.....
8. *Votre mari ou conjoint a-t-il reconnu la paternité de la grossesse ou de l'enfant ?*
Oui Non
Si non pourquoi ?.....

19. Quelle est la qualité de votre relation avec vos parents ?

Avant la survenue de la grossesse :
Après l'accouchement :

20. Comment sont vos relations avec votre mère ou son substitut après la grossesse ?

- a) Consolidée
- b) Inchangée
- c) Relâchée

21. Est-ce que vos relations ont changé avec l'auteur de la grossesse ?

- a) Oui
- b) Non

Si oui c'était comment ?.....

22. Quels les principaux agents de conflits avec les parents ?.....

23. Quel mode de résolution préconisez-vous ?.....

PRISE EN CHARGE DES FILLES-MERES

24. Avez-vous bénéficié une fois d'une assistance? Si oui de quel type ?.....

25. Connaissez-vous des ONG ou associations ou structures qui s'occupent des filles-mères?

- a) Oui
- b) Non

Si oui lesquelles et quelles sont les actions menées?.....

26. Avez-vous bénéficié de leur aide ? Oui Non

Si oui êtes-vous satisfaits Oui Non

Si non pourquoi ?

27. Quel métier souhaiteriez-vous apprendre ?.....

28. Quels sont les formations disponibles chez les Sœurs Salésiennes ?.....

- Cuisine - Pâtisserie - Boulangerie - Savonnerie - Autres.....

29. Que pouvez-vous faire maintenant ?.....

30. En avez-vous les moyens ? Oui Non

31. Comment comptez-vous réaliser?.....

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

32. Qu'est-ce qui vous a le plus marquée dans votre vie ?.....

33. La survenance de la grossesse est-elle un événement agréable ou désagréable ?

- a) Oui
- b) Non

34. Avez-vous été victime d'une violence sexuelle ? Oui Non

35. Qu'avez-vous ressenti après la survenue de la grossesse ?

- a) Peur

- b) Angoisse
- c) Douleur
- d) Honte
- e) Colère
- f) Joie
- g) plaisir
- h) Soulagement
- i) Ressentiment
- j) Manque d'estime de soi
- k) Déception (pourquoi)
- l) Haine (envers qui ?)
- m) Crainte (pourquoi).....
- n) Autre sentiment.....

36. Pourquoi ce sentiment ?

37. Dans les jours qui ont suivi la conception de la grossesse, quels ont été vos comportements ?

- a) Isolement
- b) Sociabilité
- c) Grande serviabilité
- d) Abandon des cours / de la formation
- e) Non changement de comportement
- f) Autres (préciser)

38. Depuis la grossesse, vous sentez-vous toujours la même personne ou pensez-vous que vous avez changé ?

- a) oui je me sens la même
- b) non j'ai changé

39. Comment l'expliquez-vous ?

40. Si non, comment vous-sentez-vous par rapport aux autres filles ?

- c) Inférieure
- a) Egale
- b) Supérieure

41. Est-ce que vous vous sentez encore utile à la société ? Oui Non

42. Vous sentez vous :

- a) Malheureuse
- b) Découragée
- c) Abusée
- d) Trahie
- e) honnie
- f) profanée
- g) salie
- h) abimée
- i) autres

43. Avez-vous sollicité l'aide d'un(e) psychologue ? Oui Non

Si non pourquoi ?

- a) Je n'en connais pas
- b) Je ne sais pas comment en contacter
- c) Je ne pense pas qu'un « psy » peut m'aider à surmonter ma douleur
- d) Je n'en ai pas les moyens
- e) Je ne sais pas ce que c'est
- f) Je n'ai pas confiance
- g) je n'ai pas envie de raconter

44. *Que proposez-vous pour un meilleur accompagnement psychosocial et à l'insertion professionnelle des filles mères ?.....*

45. *Qu'est-ce que vous appréciez ou n'appréciez pas dans ce centre en ce qui concerne le système de formation ?.....*

46. *Qu'aimeriez-vous qu'on ajoute dans le centre pour rendre votre séjour meilleur ?.....*

Merci de votre franche collaboration !

Guide d'entretien N°1

CIBLES : Les encadreurs sociaux de la Maison du Soleil (Maison des filles-mères des Sœurs Salésiennes)

IDENTIFICATION

Age Sexe : M F
Niveau d'instruction
Situation matrimoniale
Fonction ou poste occupé

PRISE EN CHARGE DES FILLES-MERES

- 1) Pouvez-vous nous décrire l'action de la Maison du Soleil ?
- 2) Par quel canal, ces filles-mères parviennent-elles au centre ?
- 3) Quel est le souci qui vous anime à encadrer spécialement les filles mères en situation difficile ?
- 4) Pouvez-vous me décrire le quotidien d'une fille-mère ? Il y a-t-il une journée type?
- 5) Comment se passe l'accompagnement ou le soutien psychologique des Filles-mères ?
- 6) Quelles sont les activités de réinsertion sociale qui sont organisées au niveau du centre dans le cadre de la prise en charge des encadrées ?
- 7) Quel est votre rôle dans la relation des filles avec leur famille ?
- 8) Quelles sont les actions que le centre mène au niveau des familles ?
- 9) Que proposerez-vous pour éviter le cas de rechutes des filles mères ?

- 10) Que proposerez-vous pour faciliter la réinsertion des filles mères ?
- 11) Y a t- il des filles qui ont déserté le centre ?
- 12) Comment qualifiez-vous la relation mère-enfant au niveau de ces filles-mères ?
- 13) Observez-vous parfois des affections psychologiques graves au niveau de certaines filles ? Si oui, que faites-vous ?
- 14) Les mères ont droit de sortir mais ont-elles le droit d'avoir des visites ?
- 15) La formation professionnelle cadre-t-il avec la volonté des filles-mères ?
- 16) Comment sont suivies les mères dans leur insertion sociale et professionnelle ?
- 17) Quelles difficultés éprouvez-vous lors de la réinsertion de ces filles mères abandonnées au niveau du centre ?

Merci de votre franche collaboration

Guide d'entretien N°2

CIBLES : Chefs Centre de Promotion Sociale, Policier (Commissariat et OCPM).

- 1- Quelles sont les actions menées par votre structure pour la prise en charge ou l'accompagnement des filles mères?.....
- 2- Existe-t-il une ligne budgétaire pour leur prise en charge ou accompagnement des filles mères?.....
- 3- Quels sont les différents problèmes posés par les filles mères reçues dans votre structure ?.....
- 4- La procédure engageant les filles-mères aboutit-elle ?.....
- 5- Comment collaborez-vous avec ces différentes ONG/Structures/Associations ?.....
- 6-Quels sont les appuis reçus de l'Etat pour la prise en charge et l'accompagnement des filles mères?.....
- 7- Comment se fait le suivi/évaluation de vos actions sur le terrain ?.....
- 8- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la prise en charge et l'accompagnement des filles mères au niveau de votre structure ?
- 9- Quelles sont vos propositions pour améliorer la prise en charge et l'accompagnement des filles mères ?.....

Merci de votre franche collaboration

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET GRAPHERS	v
RESUME / ABSTRACT	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : FONDEMENTS THEORIQUES	4
I- Problématique	4
1.1- Enoncé du problème et question de recherche	4
1.2- Hypothèses et Objectifs	6
1.2.1- Hypothèses	6
1.2.2- Objectifs	6
1.3- Clarification conceptuelle	6
1.4- Théorie de référence	16
1.4.1- La théorie de la sexualité et maternité à l'adolescence	16
1.4.2- La théorie des conflits	17
1.4.3- Les conceptions transitionnelles de l'insertion socio-professionnelle	18
II- Revue de littérature	19
CHAPITRE II : CADRE D'ETUDE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE	24
2.1. CADRE D'ETUDE	24
2.1.1. Présentation du cadre d'étude : l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice (IFMA) des Sœurs Salésiennes	24
2.1.2. Les projets principaux des Sœurs Salésiennes	26
2.2- DEMARCHE METHODOLOGIQUE	29
2.2.1- Recherche documentaire et d'informations	29
2.2.2- Population cible et échantillonnage	29
2.2.2.1- Population cible	29
2.2.2.2- Echantillonnage	30
2.2.3. Techniques et outils de collecte	30
2.2.4. Mode de traitement des données	31
2.2.5. Difficultés rencontrées	32
CHAPITRE III : PRESENTATIONS DES RESULTATS	33
3.1. VARIABLES SOCIODEMOGRAPHIQUES	33
3.1.1- Âge des enquêtées	33
3.1.2- Ethnie	34
3.1.3- Niveau d'instruction	34
3.1.4- Profession	35
4.2- VARIABLES SPECIFIQUE AUX FILLES-MERES	36
3.2.1- Causes ayant occasionné de la survenance de la grossesse	36
3.2.2- Filles-mères et ses parents	37

3.2.2.1-	Réactions des parents à la survenue de la grossesse et la qualité des relations qui les lient à leur fille.....	38
3.2.3-	Filles-mères et l'auteur de la grossesse.....	38
3.2.3.1-	Sources de subsistance des filles - mères et leur enfant.....	38
3.2.4-	Filles-mères et principaux agents de conflit.....	39
3.2.4.1-	Nature des rapports avec l'entourage familial pendant la grossesse et les principaux agents de conflits avec la fille-mère.....	39
3.2.4.2-	Source et mode de résolution des conflits.....	40
3.2.5.	Accueil des filles-mères et activités de réinsertion menées au centre.....	41
3.2.5.1-	Accueil des filles-mères.....	41
3.2.5.2-	Formation voulues par les sujets.....	42
3.2.5.3-	Les activités de réinsertion menées au centre.....	42
3.2.6-	Difficultés de réinsertion des filles mères au centre.....	43
3.2.6.1-	Critique des sujets en ce qui concerne le système de formation.....	43
3.2.6.2-	Propositions des sujets sur ce qu'il faut ajouter au centre pour un meilleur séjour.....	44
3.2.7-	Souhait des filles-mères pour l'avenir.....	45
3.2.7.1-	Souhait des sujets pour un bon déroulement de la réinsertion sociale au centre.....	45
3.2.8-	Accompagnement psychologique apporté aux filles-mères.....	45
4.2-1.1.	Raisons pour non consultation d'un psychologue.....	45
4.2-1.2.	Comportements, émotions et sentiments après la survenance de la grossesse.....	46
4.2-1.3.	État psychologique de la fille-mère et ses appréciations.....	46
4.3-	Prise en charge des affections graves (cas de 03 filles)	47
4.4-	VARIABLES SPECIFIQUES AUX ENCADREURS SOCIAUX.....	49
3.3.1.	Motivation d'encadrement des filles mères.....	49
3.3.2.	Les activités de réinsertion sociale organisées au niveau du centre pour la prise en charge..	50
3.3.3.	Difficultés d'encadrement.....	51
CHAPITRE IV : DISCUSSION, SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS.....		52
4.1.	DISCUSSION.....	52
4.1.1.	Portrait des enquêtés.....	52
4.1.2.	La survenance des grossesses.....	53
4.1.3.	La connaissance, la confirmation et suivi de la grossesse.....	55
4.1.4.	Filles-mères et conflits familiaux.....	55
4.1.5.	Enjeux des conflits familiaux.....	56
4.1.6.	Les agents impliqués dans le conflit.....	57
4.1.7.	Accompagnement psychologique apporté aux filles-mères.....	59
4.1.7.1.	Entretien psychologique.....	59
4.1.7.2.	Facteurs psychologiques et psycho-sociaux liés aux adolescentes.....	59
4.1.7.3.	Prise en charge psychologique proprement dite.....	60
4.1.7.4-	La formation professionnelle	62
4.2-	SUGGESTIONS.....	63
4.4-	RECOMMANDATIONS.....	66
4.3.1-	Recommandation pour la prévention de la maternité précoce.....	66
4.3.2-	Interventions éducatives en amont de la survenue d'une grossesse.....	66
4.3.3-	L'accompagnement éducatif au moment du « diagnostic » de grossesse.....	68

4.3.4- L'accompagnement éducatif pendant la grossesse.....	69
4.3.5- L'accompagnement éducatif après la naissance de l'enfant.....	69
4.3.6- Recommandations pour les structures de prises en charge des filles-mères.....	70
CONCLUSION.....	71
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	74
ANNEXES.....	76
TABLE DES MATIERES.....	82